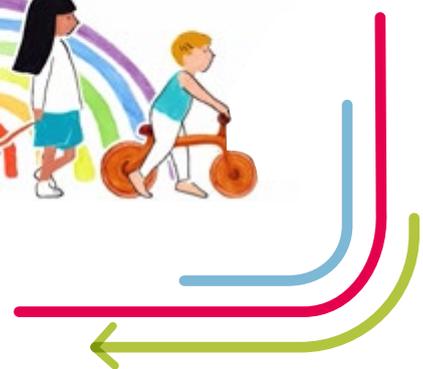




○ RAPPORT
D'ACTIVITÉS ET DE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE 2024



ÉDITO

Pour la première fois, le rapport annuel d'activité de Valence Romans Agglo intègre également le rapport de développement durable. Ce rapport à double entrée permet de mettre en lumière les initiatives et les réalisations qui font de notre agglomération un modèle d'attractivité, de solidarité et de transition écologique.

Vous le verrez, le développement durable et ses trois piliers économique, environnemental et humain irriguent et transcendent l'ensemble de nos politiques communautaires.

Nous avons, par exemple, accompagné activement les entreprises, en valorisant les filières porteuses et en optimisant l'aménagement des parcs d'activités. Nous avons mis en avant les savoir-faire locaux en ouvrant les portes des ateliers et entreprises aux visiteurs et habitants, contribuant ainsi à une augmentation de 15 % de la clientèle touristique. Pour nos résidents, nous continuons de proposer des logements financièrement accessibles et énergétiquement performants, avec plus de 30 millions d'euros consacrés à la politique de l'habitat d'ici 2030.

Nous sommes engagés dans une démarche de transition écologique, avec une gestion de l'eau à l'échelle du territoire, un plan de sobriété énergétique, le développement des énergies renouvelables et la réduction des déchets. En 2024, nous avons économisé 1,5 million d'euros grâce au plan de sobriété énergétique et distribué 1 243 composteurs individuels.

Notre objectif est également d'assurer un maillage équilibré du territoire, avec une répartition optimale des équipements et des dispositifs offerts. Nous veillons à ce que le sport, la culture et les structures d'accueil soient accessibles à tous.

Enfin, toutes ces politiques sont menées dans un esprit de participation et de solidarité, qui se concrétise par la mutualisation de certains services ainsi que par un accompagnement financier adapté aux besoins spécifiques de chacune des 54 communes, qui composent l'agglomération.

Les actions conduites en 2024, que vous allez découvrir dans ce document, illustrent notre engagement à construire le présent et le futur d'un territoire à la fois dynamique mais aussi respectueux de l'environnement et des valeurs humaines.

Bonne lecture à tous !



Nicolas Daragon
Président de
Valence Romans Agglo
Maire de Valence

SOMMAIRE

P.4-5
LES MAIRES ET LES COMMUNES

P.6-7
LES COMPÉTENCES DE L'AGGLO

P.8-9
LES FAITS MARQUANTS 2024

P.10
**LE DÉVELOPPEMENT DURABLE,
QU'EST-CE QUE C'EST ?**

P.11
**L'AGGLO EN
TRANSITION**

P.22
**L'AGGLO
ATTRACTIVE**

P.31
**L'AGGLO AU
QUOTIDIEN**

P.39
**L'AGGLO
SOLIDAIRE**



Les actions ayant un impact sur le développement durable sont identifiées par le picto ci-contre ou un surlignage.

RAPPORT D'ACTIVITÉS ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2024

Directeur de la publication : Nicolas Daragon
Directrice de la communication : Judith Eno, Isabelle Fay
Rédaction : Judith Eno, Isabelle Fay
Maquette et mise en page : Clémence Petit
Illustrations : Pauline Chrétien
Impression : Despesse
© Direction de la Communication Valence Romans Agglo

LE PRÉSIDENT ET LES VICE-PRÉSIDENTS



Nicolas Daragon
PRÉSIDENT DE
VALENCE ROMANS AGGLO
Maire de Valence



Marie-Hélène Thoraval
4^{ème} VICE-PRÉSIDENTE
Attractivité, rayonnement
du territoire et industries
créatives
Maire de Romans-sur-Isère



Christian Gauthier
2^{ème} VICE-PRÉSIDENT
Budget et Finances
Maire de Chatuzange-
le-Goubet



Marlène Mourier
3^{ème} VICE-PRÉSIDENTE
Culture et patrimoine
culturel
Maire de
Bourg-lès-Valence



Laurent Monnet
4^{ème} VICE-PRÉSIDENT
Économie
Adjoint au Maire
de Valence



Geneviève Girard
5^{ème} VICE-PRÉSIDENTE
Qualité de vie (mobilités,
transports, déchets)
Maire de Portes-lès-
Valence



Fabrice Larue
6^{ème} VICE-PRÉSIDENT
Aménagement du
territoire
Maire de Clérieux



Nathalie Nieson
7^{ème} VICE-PRÉSIDENTE
Cycle de l'eau
Maire de Bourg-de-
Péage



Franck Soullignac
8^{ème} VICE-PRÉSIDENT
Relations avec les
communes, communication
et relations externes
Adjoint au Maire de Valence



Karine Guillemot
9^{ème} VICE-PRÉSIDENTE
Vie sociale
Adjointe au Maire de
Mours-Saint-Eusèbe



Philippe Labadens
10^{ème} VICE-PRÉSIDENT
Transition énergétique
Adjoint au Maire
de Romans-sur-Isère



Annie-Paule Tenneroni
11^{ème} VICE-PRÉSIDENTE
Habitat et logement
Adjointe au Maire de
Valence



Jean-Michel Valla
12^{ème} VICE-PRÉSIDENT
Développement rural
et alimentation
Maire de Saint-Marcel-
lès-Valence



Adem Benchelloug
13^{ème} VICE-PRÉSIDENT
Sport
Adjoint au Maire de
Valence



Séverine Bouit
14^{ème} VICE-PRÉSIDENTE
Ressources humaines
Maire de Combovin



Frédéric Vassy
15^{ème} VICE-PRÉSIDENT
Commande publique
et affaires juridiques
Conseiller municipal

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DÉLÉGUÉS



Véronique Pugeat
Conseillère déléguée
Enseignement
supérieur, industrie de
l'image et du son
Adjointe au Maire de
Valence



Bruno Vitte
Conseiller délégué
Tourisme
Maire d'Hostun



Marie-Françoise Pascal
Conseillère déléguée
Partenariats culturels
et artistiques
Adjointe au Maire de
Valence



Laurent Jacquot
Conseiller délégué
Patrimoine
Adjoint au Maire
de Romans-sur-Isère



Damien Got
Conseiller délégué
Développement
économique Nord Agglo
Adjoint au Maire
de Romans-sur-Isère



Sylvain Fauriel
Conseiller
délégué Emploi
Adjoint au Maire
de Valence



Françoise Agrain
Conseillère déléguée
Sentiers de randonnée,
accessibilité,
déplacements doux
Maire de Saint-Vincent-
la-Commanderie



Lionel Brard
Conseiller délégué
Eau et Protection
de la ressource
Adjoint au Maire
de Valence



Yves Pernot
Conseiller délégué
Assainissement
Adjoint au Maire
d'étoile-sur-Rhône



Nadine Chevrol
Conseillère déléguée
Développement
participatif,
Conseil Local de
Développement
Maire de Saint-
Laurent-d'Onay



Cyril Vallon
Conseiller délégué
Enfance, jeunesse
Maire de Beaumont-
lès-Valence



Jérôme Pouilly
Conseiller délégué
éclairage public
Maire de Montmiral



Stéphane Cousin
Conseiller délégué
Nouvelles énergies
Maire d'Ourches



Alban Pano
Conseiller délégué
événementiel
Maire de Chabeuil



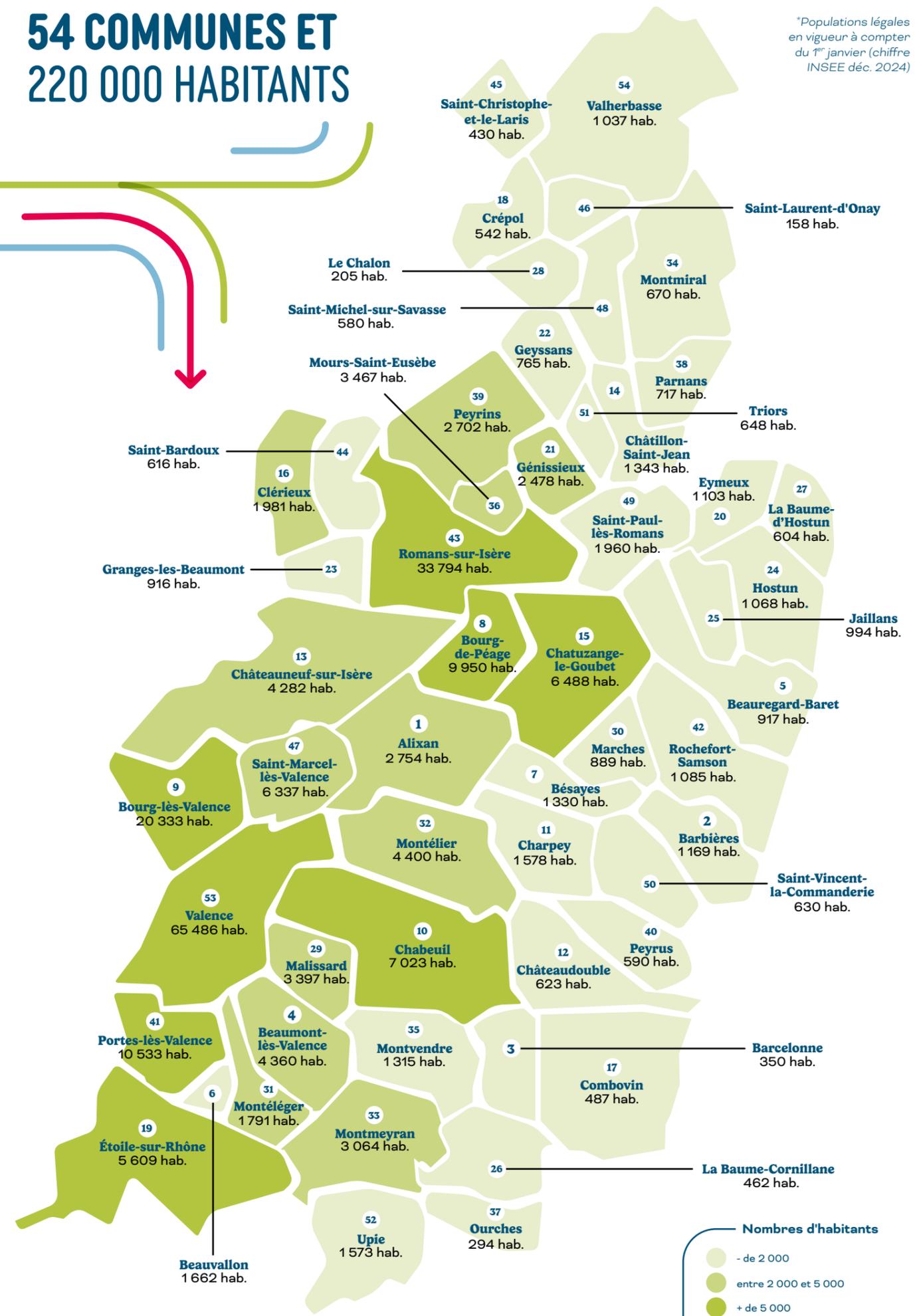
Dominique Gential
Conseillère déléguée Hygiène,
santé, qualité de vie au travail
Adjointe au Maire de
Bourg-lès-Valence

LES MAIRES DE L'AGGLO

- | | | |
|--|---|---|
|  1 > Alixan
Jean-Claude Duclaux |  28 > Le Chalon
François Caumes |  42 > Rochefort-Samson
Danielle Clément |
|  2 > Barbières
Bernard Prévieu |  15 > Chatuzange-le-Goubet
Christian Gauthier |  43 > Romans-sur-Isère
Marie-Hélène Thoraval |
|  3 > Barcelonne
Johanna Payot Rimet |  16 > Clérieux
Fabrice Larue |  44 > Saint-Bardoux
Étienne Larat |
|  4 > Beaumont-lès-Valence
Cyril Vallon |  17 > Combovin
Séverine Bouit |  45 > Saint-Christophe-et-le-Laris
Francis Barry |
|  5 > Beauregard-Baret
Christian Cottini |  18 > Crépol
Martine Lagut |  46 > Saint-Laurent-d'Onay
Nadine Chevrol |
|  6 > Beauvallon
Bernard Ripoché |  19 > Étoile-sur-Rhône
Françoise Chazal |  47 > Saint-Marcel-lès-Valence
Jean-Michel Valla |
|  7 > Bésayes
Nadine Manteaux |  20 > Eymeux
Fabrice Bar |  48 > Saint-Michel-sur-Savasse
Pierre Colomb |
|  8 > Bourg-de-Péage
Nathalie Nieson |  21 > Génissieux
Catherine Peltier |  49 > Saint-Paul-lès-Romans
Gérard Lunel |
|  9 > Bourg-lès-Valence
Marlène Mourier |  22 > Geysans
André Mege |  50 > Saint-Vincent-la-Commanderie
Françoise Agrain |
|  10 > Chabeuil
Alban Pano |  23 > Granges-les-Beaumont
Jacques Abrial |  51 > Triors
Pascal Hansberque |
|  11 > Charpey
Lydie Vesseix |  24 > Hostun
Bruno Vitte |  52 > Upie
Jean-Jacques Brushini |
|  12 > Châteaudouble
François Bellier |  25 > Jaillans
Jean-Noël Fournat |  53 > Valence
Nicolas Daragon |
|  13 > Châteauneuf-sur-Isère
Agnès Jaubert |  26 > La Baume-Cornillane
Alain Robin |  54 > Valherbasse
Jean-Louis Vassy |
|  14 > Châteauneuf-sur-Isère
Dominique Sylvestre |  27 > La Baume-d'Hostun
Philippe Barneron | |
|  15 > Châtillon-Saint-Jean
Marion Peloux-Prayer |  28 > Peyrus
Georges Deloche | |
| |  29 > Portes-lès-Valence
Geneviève Girard | |

54 COMMUNES ET 220 000 HABITANTS

*Populations légales en vigueur à compter du 1^{er} janvier (chiffre INSEE déc. 2024)



LES COMPÉTENCES DE L'AGGLO

au
1^{er} janvier
2025

Commune, agglomération, département, région... les collectivités territoriales se « partagent » les compétences indispensables à notre quotidien et à la préparation de notre avenir. Voici celles de notre Agglo :

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- › Développement économique
- › Aménagement de l'espace communautaire
- › Politique de la Ville
- › Equilibre social de l'habitat
- › Collecte et gestion des déchets ménagers et assimilés
- › Eau : assainissement des eaux usées et gestion des eaux pluviales urbaines
- › Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- › Accueil des gens du voyage

COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

- › Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
 - Le théâtre de la Comédie et la Fabrique, le Centre du Patrimoine Arménien, Lux, Scène nationale, l'École supérieure d'Art et de Design (ESAD), la Maison de la musique et de la Danse et ses annexes à Valence, la Cité de la Musique à Romans, les médiathèques, le Train-théâtre et le Train-cinéma à Portes-lès-Valence, la Cartoucherie de Bourg-lès-Valence
 - La patinoire de Valence, les piscines et les centres aquatiques
- › Action sociale
 - Petite enfance : multi-accueil, collectifs et familiaux, relais assistantes maternelles, haltes-garderies, lieux d'accueil parents enfants
 - Enfance jeunesse : prévention Information jeunesse (PIJ), et pour les communes de moins de 5 000 habitants : animation de proximité et de prévention pour les jeunes de 11 à 17 ans (Points Jeunes), animation du réseau des accueils de loisirs extrascolaires, dispositifs de vacances pour les 6-17 ans
 - Aide aux victimes avec les associations du réseau France Victime
- › Voiries d'intérêt communautaire
- › Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie : lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie...

COMPÉTENCES EXERCÉES À TITRE FACULTATIF, TRANSFÉRÉES PAR LES COMMUNES

- › Événements culturels :
 - Soutien de manifestations et d'associations dans les territoires ruraux et péri-urbains
 - Sensibilisation à la culture scientifique, technique et industrielle
 - Actions du service patrimoine labellisé Ville et Pays d'Art et d'Histoire et gestion du Centre d'Interprétation d'Architecture et du Patrimoine (CIAP)
- › Enseignement supérieur : soutien aux actions relatives à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- › Lecture publique au sein des 13 médiathèques
- › France Services au sein des médiathèques
- › Enseignement de la musique, de la danse et du chant : Conservatoire à Rayonnement départemental.
- › Événements sportifs : soutien à des manifestations à fort rayonnement
- › Apprentissage de la natation pour les écoles primaires
- › Chemins de randonnée : création, aménagement, mise en valeur et entretien des sentiers de randonnée
- › Commercialisation touristique
- › Fourrières et refuges animaliers
- › Crématorium
- › Eclairage public
- › Energies renouvelables et énergies nouvelles : accompagnement des initiatives
- › Protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques
- › Prévention et lutte contre le risque inondation
- › Espaces naturels : valorisation des espaces naturels sensibles et des sites Natura 2000
- › Informatisation des écoles primaires
- › Communications électroniques : exploitation et développement d'infrastructures et de réseaux
- › Contribution au Service départemental d'incendie et de secours

L'ORGANISATION DE L'AGGLO

Valence Romans Agglo, c'est 54 communes au cœur de la Drôme, et plus de 220 000 habitants. Née le 1^{er} janvier 2017, l'agglomération porte, aux côtés des communes membres, des projets structurants pour développer l'attractivité du territoire et améliorer la qualité de vie de ses habitants.

Le conseil communautaire présidé par Nicolas Daragon

112
CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES
Désignés pour 6 ans à
chaque élection municipale

Le Conseil communautaire définit la politique communautaire. Il vote le budget et les projets proposés par le Bureau et les commissions. Il gère par l'adoption de délibérations, les affaires relevant de ses compétences.

Le bureau communautaire

67
MEMBRES
• Le Président
• 15 vice-présidents
• 15 conseillers communautaires délégués
• 36 autres élus

Le Bureau débat des orientations stratégiques, des actions et des projets relevant du champ de compétences de l'Agglo avant leur présentation en Conseil communautaire.

La conférence des maires

54
MEMBRES

Elle est composée des maires des communes membres.

Instance de consultation et de coordination qui garantit le dialogue entre les maires des communes membres et l'Agglo.

7 COMMISSIONS THÉMATIQUES

- Administration générale, finances, relations humaines
- Attractivité, économie et tourisme
- Culture et patrimoine
- Sport
- Cohésion sociale, famille, enfance, jeunesse
- Aménagement, logement, environnement, mobilité et agriculture
- Cycle de l'eau et transition énergétique

Elles sont composées d'élus communautaires, d'élus municipaux des communes membres et de membres du conseil de développement.

Elles préparent les dossiers et les projets et émettent un avis consultatif à l'attention des instances décisionnaires.

Le conseil de développement (CODEV)



Le Conseil de développement est une instance de démocratie participative consultative et autonome, constituée de citoyens bénévoles.

Le Codev de Valence Romans Agglo a été installé le 1^{er} décembre 2021 et est composé de 160 membres (80 titulaires et 80 suppléants).

Les membres du Codev se sont emparés de plusieurs thématiques de travail notamment l'attractivité économique, le Plan alimentaire territorial, la santé ou encore l'évaluation à mi-parcours du Plan Climat Air Energie Territorial.

LES FAITS MARQUANTS 2024



Nouveau service au bénéfice de 400 000 habitants

Février marque le début d'une nouvelle organisation de la **fourrière animalière**, dont les missions sont désormais assurées dans toute l'Agglo par un même prestataire. Les refuges de Valence (Saint-Roch) et de Romans (Les Bérauds) complètent le dispositif de prise en charge des animaux errants.

Nouveau nom

En février, la régie communautaire devient **Valence Romans Eau**. Un changement de nom et de logo pour afficher plus clairement l'ancrage communautaire du premier acteur hydrique de la Drôme, au service de près de 150 000 habitants de 14 communes de l'Agglo.



Célébration

Une année 2024 d'hommage au grand résistant **Missak Manouchian** et à son épouse, Mélinée, orchestrée par le Centre du Patrimoine Arménien, à l'occasion de leur panthéonisation, le 21 février 2024.



Innovation

Présentation, dans le cadre du Mois de l'eau, d'une expérimentation inédite en France, menée par l'Agglo sur la Lierne. **L'ingénierie castor** consiste à construire des ouvrages pour ralentir le flux de l'eau, raccourcir les périodes de sécheresse, atténuer la violence des crues, recharger les nappes souterraines... et régénérer un milieu favorable à l'épanouissement de la biodiversité.



Inaugurations

En juin, **la crèche Les Trotinettes**, à Génissieux, a rouvert après 18 mois de travaux de rénovation thermique. **Le nouvel Espace petite enfance de Romans** (crèche, relai petite enfance, lieu d'accueil enfants parents, PMI...) a été officiellement inauguré en mai, après un an de travaux.

Modernisation

Début, en août, des travaux de transformation de la **piscine de Bourg-lès-Valence** en piscine estivale, plus fonctionnelle, plus ludique et moins énergivore. Réouverture prévue en 2026.



Parenthèse

Ouverture en juillet d'un « Espace éphémère » dans les locaux de l'ex-école de la République, à Romans. Il abrite les services de la **médiathèque Simone de Beauvoir** et du **PIJ (Prévention Information Jeunesse)** pendant les travaux de réaménagement du bâtiment (Fanal) situé le long de l'Isère.

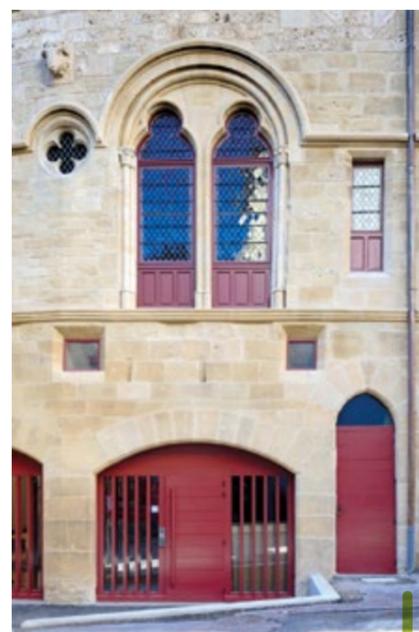


Première

Accueillie par plusieurs communes de l'Agglo, **la Fête de la science**, événement national destiné à rendre les sciences accessibles à tous, a été organisée pour la première fois en 2024 par l'Agglo. Et, une fois de plus, le succès était au rendez-vous.

Félicitations

Première promotion du **BAFA citoyen**, un dispositif mis en place par l'Agglo avec L'Université solidaire pour permettre à des jeunes âgés de 16 à 30 ans d'accéder à une formation approfondie d'animateur. En contrepartie, ils s'engagent à travailler au moins 5 semaines dans un centre de loisirs de l'Agglo.



Restaurée

Fin des travaux de restauration de **la Maison du Mouton**. Ce joyau médiéval datant du XIV^e siècle accueille, depuis fin 2024, le site romanais de la Maison du patrimoine, animé par le service Patrimoine - Pays d'art et d'histoire de l'Agglo. Un lieu présentant des expositions permanentes et temporaires dédiées au patrimoine naturel et bâti de Romans et de la Drôme des collines.

Labellisation

La piscine Camille Muffat, à Portes-lès-Valence, obtient le label Tourisme et Handicap, une première pour un équipement de l'Agglo. Cette certification garantit un accueil personnalisé et des équipements adaptés permettant aux visiteurs en situation de handicap la plus grande autonomie possible.



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Dans sa définition la plus courante, le développement durable est l'idée que les sociétés humaines doivent vivre et répondre à leurs besoins sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres nécessités.

Il concerne les dimensions économique, sociale et écologique de nos sociétés et se veut économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.

17 domaines d'actions ont été identifiés par l'Organisation des Nations-Unies (ONU) afin de fixer un cadre universel au développement durable.

Depuis septembre 2015, ces 17 Objectifs (ODD) ont été adoptés par les 193 états membres des Nations unies et proposent une marche à suivre pour orienter nos actions en faveur d'un avenir meilleur et plus durable pour tous d'ici 2030. C'est l'Agenda 2030.

En France, ces objectifs ont été intégrés à une « feuille de route » structurée autour de six enjeux prioritaires :

Agir pour une société juste

en éradiquant la pauvreté, en luttant contre toutes les discriminations et inégalités et en garantissant les mêmes droits, opportunités et libertés à toutes et à tous.

S'appuyer sur l'éducation et la formation tout au long de la vie

pour permettre une évolution des comportements et modes de vie adaptés au monde à construire et aux défis du développement durable.

Œuvrer au plan européen et international en faveur de la transformation durable des sociétés, de la paix et de la solidarité.

Transformer les modèles de sociétés par la sobriété carbone et l'économie des ressources naturelles,

pour agir en faveur du climat et de la planète et de sa biodiversité.

Agir pour la santé et le bien-être de toutes et tous,

notamment via une alimentation et une agriculture saine et durable.

Rendre effective la participation citoyenne et concrétiser la transformation des pratiques à travers le renforcement de l'expérimentation et de l'innovation territoriale.

Les 5 finalités du développement durable

Préalablement à la mise en place des 17 ODD par l'ONU et de la feuille de route nationale, la réglementation française a défini dès 2010, au travers de l'article L110 du Code de l'Environnement, 5 finalités au développement durable :

- 1. LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE**
- 2. LA COHÉSION SOCIALE ET LES SOLIDARITÉS ENTRE TERRITOIRES ET GÉNÉRATIONS**
- 3. LA PRÉSERVATION DES MILIEUX, DES RESSOURCES ET DE LA BIODIVERSITÉ**
- 4. L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS**
- 5. LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET UNE CONSOMMATION RESPONSABLE**



L'AGGLO EN TRANSITION



L'Agglo s'est engagée dans une démarche de transition et de préservation de ses ressources : gestion de l'eau à l'échelle du territoire afin de sécuriser ses approvisionnements, plan de sobriété énergétique pour diminuer les consommations, développement des énergies renouvelables pour tendre vers une auto-suffisance, réduction des déchets en encourageant leur valorisation... mais aussi protection de la biodiversité ou encore soutien à une agriculture durable et une alimentation locale de qualité.

Tous ces enjeux sont interconnectés. Tous visent à atténuer et anticiper les changements climatiques mais aussi à adapter notre territoire à leurs conséquences.

CHIFFRES CLÉS 2024

40 communes (sur 54)
confrontées à des problèmes de ruissellement (et, potentiellement, à des inondations)

230
zones humides gérées par l'Agglo

1,5 M€ d'économies
grâce au plan de sobriété énergétique

44 sentiers (400 km)
balisés et entretenus par l'Agglo

+ 4 % d'augmentation
des emballages et papiers triés.

Les labels



EAU POTABLE

SÉCURISER NOS RESSOURCES



» L'année 2024 a été marquée par des avancées déterminantes :

- **La sécurisation de la production d'eau potable à travers plusieurs infrastructures stratégiques : installation de filtres à charbon actifs à Mauboule, création de nouvelles interconnexions et réalisation d'un forage de reconnaissance de 200 mètres aux Couleures.**
- **L'évaluation des besoins liés à l'urbanisation du secteur de Châteaudouble-Peyrus afin de définir les travaux nécessaires.**

LA RÉGIE VALENCE ROMANS EAU EN CHIFFRES >

- 85 % de rendement moyen du réseau de distribution (89,5 % à Valence)
- En 2024, Romans-sur-Isère et Mours-Saint-Eusèbe ont rejoint la régie, portant à 14 le nombre de communes desservies et faisant de Valence Romans Eau le 1^{er} acteur hydrique de la Drôme (150 000 habitants).
- 100 % de conformité de l'eau distribuée
- Près de 1 000 capteurs installés pour détecter les fuites
- 2,12 € : prix du m³ d'eau, le plus bas de l'Agglo.
- 13 219 m de conduites renouvelées

PLUSIEURS PROJETS IMPORTANTS SONT PROGRAMMÉS POUR LES PROCHAINES ANNÉES

- » Rénovation des châteaux d'eau de Valence le Haut : 4 M d'euros
- » Réfection de la station du plateau de Lautagne : 700 000 €
- » Préservation des ressources souterraines :
 - Stratégie pour limiter les pollutions des nappes.
 - Création d'un observatoire pour suivre l'impact du réchauffement climatique sur les masses d'eau.

LE SAVIEZ-VOUS ?

100 % du fonctionnement des installations de VRE est **optimisé par l'intelligence artificielle**, réduisant les consommations électriques, l'empreinte carbone et les dépenses énergétiques.

⊕ L'AGGLO INNOVE

Dans le cadre du programme « Eau & agriculture », Valence Romans Eau, cherche à consolider la filière « pois chiches » qui présente l'avantage de ne pas nécessiter d'irrigation et de limiter l'usage d'intrants chimiques. En 2024 :

- 7 tonnes de pois chiches ont été consommées par la cuisine centrale de l'Agglo
- Une trentaine d'hectares ont été cultivés, dont une dizaine en bio (x2 en 2025)

Cycle de l'eau : pour un territoire résilient face aux défis

- L'Agglo porte avec Arche Agglo, le **Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) Drôme des Collines** qui vise à assurer, sur un secteur dépassant son territoire, une juste répartition des prélèvements d'eau.
- En 2024, l'Agglo a réalisé un **diagnostic complet des phénomènes de ruissellement afin d'identifier les zones à risques** : 40 communes (sur 54) sont concernées, représentant 36 millions d'euros de dommages possibles. L'Agglo a mis en place un dispositif d'accompagnement technique de ces communes.
- L'Agglo a également lancé une étude pionnière d'**hydrologie régénérative** sur la zone du Bost (Montvendre, Barcelonne et Chabeuil). L'enjeu est de garder l'eau plus longtemps sur le territoire pour mieux résister aux sécheresses, aux inondations.

EAUX USÉES ET EAUX PLUVIALES



» Des travaux d'envergure ont été réalisés en 2024 pour moderniser les infrastructures de traitement des eaux usées :

- **Réhabilitation des stations de Valence et de Portes-lès-Valence. Cet investissement de plus d'1 million d'euros a optimisé la performance du traitement des eaux usées.**
- **Raccordement du hameau de la Vanelle (Granges-lès-Beaumont) à la station de traitement de Romans afin de supprimer les rejets directs d'eaux usées dans l'Isère (540 000 €).**

En 2024, 3,6 hectares ont été déconnectés des réseaux d'assainissement : cela permet à l'eau de pluie de pénétrer dans les sols plutôt que de rejoindre les réseaux des eaux usées, de réduire ainsi les volumes d'eau à traiter et de prévenir les débordements lors d'épisodes pluvieux intenses.

Les travaux réalisés place Jean-Jaurès à Romans illustrent cette stratégie de gestion des eaux pluviales sur 2,1 ha.

⊕ L'AGGLO INNOVE

L'acquisition d'un nouveau camion hydrocureur haute performance en 2024 a permis :

- 80 % d'économie d'eau (recyclage et réutilisation en continu de l'eau aspirée)
- 20 à 30 % d'économie de carburant
- Un temps d'intervention réduit d'un tiers.

Cet investissement s'inscrit dans un programme plus large de modernisation de la flotte de véhicules techniques, visant un entretien optimisé et plus écologique des réseaux d'assainissement du territoire.

EN CHIFFRES >

- 3,4 km de réseaux renouvelés
- Près de 90 000 usagers raccordés au réseau d'assainissement
- 888 contrôles réalisés sur les installations d'assainissement non collectif
- 140 km de réseaux curés sur les 1 200 km que compte le territoire
- Un tarif maîtrisé de 1,96 € /m³ pour une facture standard de 120 m³

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les lingettes jetées dans les toilettes représentent un fléau pour les réseaux d'assainissement et l'environnement. Elles provoquent des bouchons, endommagent les équipements et augmentent les coûts de traitement.

Le bon geste ?

Les jeter dans votre poubelle de déchets ménagers.

PRÉVENIR LES INONDATIONS



» 2024 a vu le démarrage du chantier de prévention contre les crues de l'Écoutay à Beaumont-lès-Valence, avec la création de champs d'inondation contrôlée, une solution moderne et écologique face au risque d'inondation. Le principe : ralentir les crues grâce au stockage temporaire de l'eau dans des espaces dédiés, appelés "casiers". L'eau rejoint ensuite progressivement le cours d'eau en aval. Cout : 4 M d'€. Durée des travaux : 2 ans.

⊕ L'AGGLO INNOVE

L'Agglo a initié, avec succès, des opérations de régénération "Low-Tech" des cours d'eau sur la Lierne et la Véore. Cette approche novatrice, basée sur le biomimétisme castor, a suscité un vif intérêt de l'Agence de l'eau et de nombreux partenaires. Les résultats sont particulièrement prometteurs en matière de réhydratation des terres et d'activation des processus naturels.



◆ Une stratégie ambitieuse pour les zones humides

L'Agglo a adopté en 2024 une stratégie dédiée à la préservation de ses 230 zones humides (111 ha), articulée autour de 5 objectifs :

- ▶ Protéger ces écosystèmes fragiles qui épurent naturellement l'eau et régulent la ressource
- ▶ Mieux connaître leur fonctionnement et leur biodiversité
- ▶ Restaurer les zones dégradées
- ▶ Maîtriser le foncier et les usages
- ▶ Communiquer et valoriser leur rôle auprès du public

L'Agglo a par exemple restauré la Barberolle dans l'Espace naturel sensible des Couleures, aire d'alimentation d'un captage prioritaire de Valence, et a ainsi

- ▶ Restauré le cours d'eau et ses habitats naturels
- ▶ Supprimé les obstacles aux écoulements
- ▶ Protégé la traversée du pipeline.

Coût des travaux : 180 000€

LE SAVIEZ-VOUS ?

Environ 10 % de la population de l'Agglo vit en zone inondable. Pour l'Agglo a développé le dispositif Alabri, qui permet aux propriétaires de bénéficier d'aides financières pour adapter leur logement au risque d'inondation.

Plus d'info : valenceromansagglo.fr rubrique pratique > eaux

> ET EN 2025 ?

▶ Programme d'actions de prévention des inondations : suite à l'étude de vulnérabilité en 2024, l'objectif est de bénéficier de 50 % de subventions de l'État pour la période 2026-2031.

▶ Plan de restauration de la zone humide des Bachassiers à Chabeuil, transférée à l'Agglo en 2024. L'objectif est de mieux protéger, restaurer et valoriser ce site aux multiples enjeux : protection de l'aire d'alimentation d'un captage d'eau potable, préservation de la biodiversité et mise en valeur d'un espace naturel remarquable.

▶ Plan intercommunal de sauvegarde (PICS) : ce document essentiel pour la gestion de crise au niveau intercommunal sera finalisé fin 2025, s'appuyant sur des ateliers de travail avec l'ensemble des communes.

PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ



L'Atlas de la Biodiversité

Réalisé par l'Agglo, ce diagnostic a pris une nouvelle dimension avec le déploiement d'une exposition itinérante présentant les milieux naturels, la faune et la flore de notre territoire.

EN CHIFFRES >

- 2 457 espèces végétales + 752 champignons
- 1 471 espèces animales
- 6 milieux répertoriés : forêts, pelouses sèches, milieux agricoles, urbains, rocheux et humides.



Sensibiliser les plus jeunes

▶ La campagne pédagogique de l'Agglo permet de sensibiliser plus de 100 classes par an (2 900 élèves du CP au CM2 en 2024) aux enjeux environnementaux : économie circulaire, santé-environnement, qualité de l'air, grands mammifères, chauves-souris et papillons diurnes...

▶ L'Agglo finance et accompagne 2 Aires Terrestres Éducatives à Barbières et à Saint-Christophe-et-le-Laris. Ces projets permettent à des écoliers de gérer de manière participative un petit territoire, devenant ainsi acteurs de la préservation de leur patrimoine naturel.



Encourager et organiser les activités de pleine nature

▶ L'Agglo a finalisé en 2024 son schéma d'accueil des activités de pleine nature, qui propose des parcours pour les pratiquants (randonneurs, vttistes, trailers...). Objectif : trouver un équilibre entre les différents usages et la protection des milieux naturels.

▶ L'itinéraire de randonnée de Montmeyran « Coteaux et ruisseaux de Montmeyran », a été balisé et valorisé dans un « Bon Plan à pied ». Les itinéraires de Clérieux, Malissard et Saint-Paul-Lès-Romans ont été finalisés et seront valorisés en 2025.

▶ L'Agglo a achevé la réalisation d'un Plan Paysage sur les 14 communes des contreforts du Vercors. Le but est d'identifier les objectifs communs pour préserver la qualité paysagère.

▶ Aux côtés de 4 autres intercommunalités, l'Agglo a renouvelé son engagement à la Charte Forestière des Chambaran pour la période 2025-2028. Cette initiative vise une gestion durable des forêts sur le massif de la Drôme des collines.

LE SAVIEZ-VOUS ?

11 communes de l'Agglo ont adhéré à la charte du Parc naturel régional du Vercors. Une partie de leur adhésion a été prise en charge par l'Agglo.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Lauréate d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) de la région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Agglo a lancé une étude concernant l'Azuré du serpolet, papillon protégé identifié comme espèce à enjeu dans la plaine de Valence.

> ET EN 2025 ?

- ▶ Après un travail de concertation avec l'ensemble des acteurs, l'Agglo partage, à partir de 2025, la responsabilité de 3 sites naturels d'escalade : Barbières (le Pertuis), Rochefort-Samson (la Combe d'Oyans) et Beauregard-Baret (Tête d'Homme), en partenariat avec la FFCAM, les clubs et le Conseil Départemental de la Drôme.
- ▶ Des panneaux vont être installés au départ des sentiers de randonnée pour informer les visiteurs sur les différents usages des espaces naturels. Des cartes des sentiers seront diffusées aux habitants en parallèle.

DÉCHETS : LE TRI PROGRESSE !



Le déploiement de l'apport volontaire bientôt terminé

Initié en 2018, le déploiement des points d'apport volontaire s'est poursuivi en 2024 à Saint-Marcel-lès-Valence, Portes-lès-Valence (zone rurale) et Bourg-lès-Valence (centre et zone rurale). Cette nouvelle organisation a concerné près de 13 000 habitants et a nécessité l'installation de 127 nouveaux conteneurs d'ordures ménagères.

Seule la zone rurale et le centre-ville (tri sélectif uniquement) de Valence restent désormais à équiper.

Pour rappel, le déploiement de l'apport volontaire répond à plusieurs objectifs :

- Maintenir un taux de TEOM stable (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères)
- Optimiser la collecte
- Offrir une offre de tri complète avec des conteneurs neufs
- Améliorer la salubrité et le cadre de vie
- Proposer des équipements fiables et sécurisés
- Assurer une gestion performante des déchets ménagers

Le compostage pour tous

En 2024, l'agglomération a distribué gratuitement 1 243 composteurs individuels (8 848 depuis le début du mandat) et installé 32 nouveaux sites de compostage collectif. Ces actions permettent de :

- Réduire les coûts de collecte et de traitement
- Transformer les biodéchets en engrais naturel
- Traiter une partie des déchets verts directement sur place
- Créer du lien social dans les quartiers

La lutte contre les déchets abandonnés

Pour aider les communes à lutter contre les déchets abandonnés, l'Agglo a porté une convention avec Citeo (éco-organisme pour les emballages et papiers). 43 communes ont rejoint ce groupement, et bénéficieront, à cet effet, d'une aide financière d'environ 640 000 €.

Une collecte plus écologique et moderne

En 2024, l'Agglo a fait un grand pas vers une gestion des déchets plus respectueuse de l'environnement. L'acquisition de deux nouveaux camions de collecte (Benches à Ordures Ménagères) fonctionnant au gaz naturel (GNV) permettent de réduire l'impact environnemental.

En 2024, la moitié des camions de collecte roule au GNV.

ÉVOLUTION DES TONNAGES PAR RAPPORT À 2023

- 1,7 %
Ordures ménagères
- + 4 %
Emballages et papiers
- + 1,6 %
Verre
- 8,25 %
Taux de TEOM
(unique et inchangé depuis 2022)



LE CLIMAT CHANGE, NOUS AUSSI !



➤ En 2024, l'Agglo a mené une démarche collaborative d'évaluation de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Ce bilan d'étape a mis au jour plusieurs avancées significatives, notamment en matière de production d'énergies renouvelables.



FLASHEZ LE QR CODE pour consulter le plan Climat Air énergie

Le biogaz produit chez nous

L'unité de méthanisation BIOTEPPE à Romans, dont ROVALER* est actionnaire aux côtés de TER'GREEN a été inaugurée en 2024. Cette installation produit du biogaz local injecté dans le réseau GRDF et représente la consommation annuelle moyenne de 45 bus roulant au bioGNV.

*ROVALER est une Société d'Économie Mixte créée par Valence Romans Agglo, la CNR, la Caisse des Dépôts et Consignations et Énergie Partagée Investissement.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Une unité de méthanisation transforme les boues des stations d'épuration (ce qui reste une fois que les eaux usées ont été « nettoyées ») en biométhane, qui est un biogaz (ou gaz vert).

La Compagnie éolienne du Pays de Romans (CEPR), dont l'Agglo est actionnaire en produit annuellement 88,8 GWh, soit la consommation annuelle de 48 000 personnes.

Chaleur renouvelable : une prime pour les nouvelles installations

Jusqu'en 2026, l'Agglo accompagne les entreprises, associations et les collectivités pour bénéficier des aides prévues par l'ADEME pour les projets de production et distribution d'énergie renouvelable thermique.

Le photovoltaïque plébiscité sur le territoire

Dans le cadre de la loi APER (Accélération de la Production des Énergies Renouvelables), l'Agglomération a accompagné les communes pour définir des zones d'accélération et identifier des gisements potentiels sur leurs territoires.

Fin 2024, 41 communes étaient pleinement engagées dans cette démarche.

En ce qui concerne le choix des énergies renouvelables, les communes optent à l'unanimité pour le photovoltaïque (toitures, parkings ou sol), ont un intérêt certain (11 communes) pour les réseaux de chaleur, et un intérêt plus mesuré (5 communes) pour la méthanisation. Une commune prévoit de renforcer son parc éolien.

+ L'AGGLO INNOVE

Conformément à la réglementation pour les collectivités de plus de 50 000 habitants, l'Agglo a engagé la mise à jour de son bilan des émissions de gaz à effet de serre relatif à son patrimoine et ses services. Cette analyse lui permettra de connaître précisément son empreinte carbone et d'orienter efficacement ses politiques de réduction des émissions.

EN CHIFFRES

- 26 structures accompagnées (75 % sont des copropriétés ou des communes).
- 6 projets d'installation de chaleur renouvelable aidés. 15 projets en cours d'instruction représentant 6,6 GWh de production d'énergie thermique renouvelable. Objectif : 14,8 GWh de production d'ici fin 2026
- 30 % des projets financés concernent la géothermie, 40 % le bois-énergie.

QUALITÉ DE L'AIR ET DE L'EAU

LA POLLUTION DE L'AIR, C'EST QUOI ?

C'est la modification de la composition de l'air par des polluants nuisibles à la santé et à l'environnement. Ces polluants proviennent majoritairement des activités humaines mais aussi de phénomènes naturels.

Trois types de polluants sont particulièrement surveillés sur notre territoire :

- 1-Les oxydes d'azote (NOx) sont émis lors de la combustion (principalement des moteurs thermiques des véhicules).
- 2-Les particules fines (PM10 et PM2,5) sont issues de toutes les combustions (principalement le chauffage au bois dans de mauvaises conditions).
- 3-L'ozone (O3) est produit dans l'atmosphère par des réactions entre certains polluants primaires, comme les NOx sous l'effet du rayonnement solaire.

Les mobilités au coeur des enjeux

Pour améliorer la qualité de l'air, il est primordial de décarboner les mobilités. À cet effet, Valence Romans Mobilités* déploie ses actions sur 4 axes :

- ▶ La décarbonation de son parc de véhicules : 54 % fonctionnent avec des énergies à faible émission de polluants
- ▶ Le déploiement d'un réseau cyclable adapté (objectif : 200 kms d'itinéraires cyclables pour relier 28 communes)
- ▶ Le développement de la location de vélos avec Libélo : 350 vélos en libre-service dont 115 vélos à assistance électrique
- ▶ La promotion du covoiturage et de l'écopartage.

Une surveillance renforcée de la qualité de l'eau

En complément du contrôle réglementaire mené par les services de l'État sur les 14 communes dont elle a la gestion, Valence Romans Eau assure une **autosurveillance interne** afin de pouvoir réagir plus rapidement en cas d'anomalie :

- Surveillance permanente par un laboratoire indépendant.
- Surveillance régulière du taux de chlore, de la charge bactérienne, de la turbidité par les équipes techniques.
- Suivi en continu de certains paramètres par des capteurs en ligne.

DES ENJEUX MAJEURS POUR LE TERRITOIRE

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'Agglo a réalisé une enquête pour évaluer la part d'appareils de chauffage au bois non performants, émetteurs de particules fines, encore utilisés sur le territoire.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Proposée par Valence Romans Mobilités, l'application Blablacar Daily-Klaxit encourage le covoiturage : les conducteurs sont payés entre 1,50 € et 3 € pour chaque passager transporté et pour les passagers, les trajets sont gratuits !

En 2024, VRM comptabilisait 3 400 inscrits, 8 000 trajets réalisés pour une distance de 168 000 kms.

EN BREF

- Un préleveur ATMO a été installé en novembre 2024 à Alixan pour mesurer les émissions de 72 molécules issues des produits phytosanitaires et évaluer leur impact sur la qualité de l'air.
- La qualité de l'air, c'est aussi la lutte contre l'ambrosie : en 2024, 25 communes ont été accompagnées par l'Agglo dans la lutte contre cette plante très allergisante. Le taux d'infestation de l'ambrosie est de 6,6 % à l'échelle du territoire.

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE UN TERRITOIRE PIONNIER



» Dès 2022, au moment de la crise énergétique, l'Agglo a été l'un des premiers territoires à formaliser un plan de sobriété énergétique partagé par l'ensemble de ses communes membres. En 2024, cet engagement a porté ses fruits avec des résultats et des actions concrets.

La priorité d'action a porté sur l'éclairage public, avec un investissement de 24 millions d'euros, dont 12 millions dédiés au passage en LED. Objectif : atteindre 60 % des équipements en LED d'ici 2026 (53 % le sont actuellement).

La politique d'extinction nocturne s'adapte aux spécificités de chaque territoire :

- ▶ Aires urbaines : coupure d'au moins 70 %
- ▶ Aires non urbaines : coupure d'au moins 90 %
- ▶ Communes de moins de 2 000 habitants : coupure à 100 %
- ▶ Dans les zones d'activité économique : extinction de 20 h 30 à 7 h

Des économies aussi dans les équipements

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- **Patinoire** : élargissement des périodes de fermeture et température de la glace fixée à -7°C (au lieu de -8°C).
- **Piscines** : température abaissée à 27°C dans les bassins sportifs (au lieu de 27,5°C) et à 27,5°C dans les autres bassins (au lieu de 28,5°C), avec des fermetures partielles pendant les vacances scolaires.

Ces mesures sur les équipements sportifs ont généré 520 000 € d'économies d'énergie en 2024.

BÂTIMENTS CULTURELS ET ADMINISTRATIFS :

- **Médiathèques, CPA et Pays d'art et d'histoire** : température limitée à 19° et adaptation des horaires d'ouverture.
- **Bâtiments administratifs** : limitation à 19°, suppression de l'eau chaude sanitaire et réduction des consommations.

EN CHIFFRES

- 1,5 millions d'euros d'économies en 2024, dont 40 % (637 250 €) ont été redistribués aux communes.
- 65 % des points lumineux sont désormais éteints durant la nuit (contre seulement 18 % avant le plan de sobriété).
- La consommation énergétique a été divisée par plus de 2,5 depuis le transfert de la compétence éclairage public à l'Agglo.

ALIMENTATION

VALORISER LES CIRCUITS COURTS



➤ **Toqué du local, la marque de circuits courts créée par l'Agglo en 2022 a connu un développement important en 2024, avec une augmentation de 25 % du nombre de ses adhérents, portant le total à 197 membres. Cette croissance s'explique notamment par l'intégration de nouveaux secteurs d'activité, comme les artisans d'art et les acteurs de la seconde main.**

◆ Toqué du local, à la rencontre des habitants

➤ En 2024, les animations Toqué du local ont été articulées autour du concept "d'assiette parfaite 2050", une vision prospective de notre alimentation qui intègre les enjeux climatiques et environnementaux. Cette thématique a servi de fil conducteur pour sensibiliser le public aux défis alimentaires futurs et aux solutions locales déjà mises en œuvre dans l'Agglo.

➤ **Toqué du local a participé à plusieurs grands événements dont Valence en Gastronomie Festival** : un partenariat fructueux avec ICI Drôme-Ardèche lors de la Family Party, l'intervention d'un chef dans le labo des chefs et l'animation d'un stand pendant tout le week-end ont permis de valoriser l'engagement des producteurs et restaurateurs locaux.

Forte présence également au Salon truffe vin et chocolat, à l'Up'percut Forum et à la Fête de la science (Valence), au Festival des possibles (Montmeyran), à Croquons nature (Saint-Marcel-lès-Valence), sur le Marché de Romans...

Ces événements ont permis de sensibiliser plus de 2 500 personnes (dont 850 scolaires) aux enjeux de la consommation locale et responsable.

➤ Dans le cadre du programme « Consommons autrement » piloté par l'Agglo, des animations sont organisées pour sensibiliser aux enjeux de l'agriculture et de l'alimentation durable ainsi qu'à l'articulation entre l'agriculture locale et les consommateurs : ateliers de cuisine autour de produits frais et locaux, recettes simples pour mieux manger... Plus de 3 000 personnes ont été touchées par ce dispositif.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Retrouvez sur le site de l'Agglo l'agenda des événements Toqué du local, des recettes locales et anti-gaspillage mais aussi la cartographie complète des membres du réseau.

Plus d'info : valenceromansagglo.fr
rubrique pratique > consommer local

◆ Un réseau d'adhérents dynamique

➤ **Lancement de l'animation du réseau Toqué du local**, une démarche visant à favoriser l'interconnaissance entre les acteurs engagés dans la consommation locale. Le premier événement réseau organisé à Châteauneuf-sur-Isère a réuni 70 participants, démontrant l'intérêt pour cette initiative collaborative.

➤ L'animation du réseau a permis de **développer des collaborations inédites entre différents types d'acteurs**. Ainsi, par exemple, les déchets d'un restaurateur vont servir de matière première à la teinture d'un artisan d'art...

➤ ET EN 2025 ?

➤ **Un nouveau programme de sensibilisation** ciblera la petite enfance (7 000 enfants) pour sensibiliser largement à l'alimentation durable les jeunes enfants mais aussi leurs parents et les professionnels encadrants.

AGRICULTURE

FACILITER LA TRANSITION DE 3 EXPLOITATIONS PAR AN



L'Agglo a accompagné, en 2024, la concrétisation d'un projet exemplaire : la reprise de la Ferme des Places à Chabeuil. Cette transmission a permis de maintenir plus de 60 hectares en agriculture biologique avec des productions orientées vers la consommation locale. En 2024, 30 exploitations ont bénéficié d'un suivi personnalisé pour surmonter des obstacles techniques, économiques ou environnementaux.

◆ Soutien aux éleveurs

Face à l'épidémie de fièvre catarrhale ovine qui a durement frappé le territoire, l'Agglo a déployé **une aide exceptionnelle de 207 000 €** en faveur des éleveurs. Grâce à une collaboration efficace avec la Chambre d'agriculture pour l'instruction des dossiers, **68 exploitations ont pu bénéficier de ce soutien.**

◆ L'Agglo poursuit ses efforts avec deux projets pour 2025

- Une **étude des approvisionnements pour la restauration collective scolaire et petite enfance**, afin d'augmenter la part des produits locaux dans les menus, de réduire l'empreinte carbone des repas tout en soutenant nos agriculteurs.
- La mise en place de **"fabriques" de filières**, regroupant les acteurs économiques de la chaîne alimentaire (du producteur au consommateur) pour lever les freins logistiques, réglementaires et économiques qui empêchent le développement des circuits courts.

⊕ L'AGGLO INNOVE

L'Agglo œuvre activement à la structuration de filières alimentaires locales qui favorisent les circuits courts et réduisent l'impact environnemental lié au transport des denrées :

- La **rencontre professionnelle "Orge bio et local"** a réuni 20 agriculteurs et 6 partenaires pour construire une filière d'approvisionnement local de la Malterie À Vos Malts.
- Un **événement de mise en relation entre producteurs locaux et acheteurs** (restaurants, restauration collective) a mobilisé 32 professionnels, dont des maraîchers, éleveurs et restaurateurs, ouvrant la voie à de nouvelles collaborations économiques de proximité.

EN CHIFFRES >

1 200 agriculteurs
- 25 agriculteurs par an environ

1 000 exploitations
sur 46 000 ha

55 ans et +
c'est l'âge moyen des 518 agriculteurs

9 189 ha
surfaces en agriculture biologique

19,9 %
c'est la part des surfaces bio dans la surface agricole de l'Agglo

336
fermes engagées en bio en 2023

30,4 %
c'est la part des fermes de l'Agglo engagées en bio

Types de cultures :

- 46 % céréales
- 9 % oléagineux
- 27 % prairies
- 9 % en cultures fruitières
- 9 % autres cultures

Élevage :

- 175 exploitations en volailles
- 112 exploitations avec bovins
- 62 avec ovins
- 50 avec caprins

Source : Observatoire Agence Bio



L'AGGLO ATTRACTIVE

Valence Romans Agglo contribue à l'animation et à la dynamisation d'un territoire accueillant pour le plus grand nombre.

Ainsi, elle accompagne les entreprises en valorisant les filières porteuses, en leur facilitant l'accès aux dispositifs d'aides financières et en aménageant de manière optimale les parcs d'activités. L'Agglo met également en lumière les savoir-faire locaux en ouvrant les portes des ateliers et entreprises.

Des actions concrètes permettent de proposer des logements à la fois financièrement accessibles et confortables sur le plan énergétique.

CHIFFRES CLÉS 2024

+ 7 %

d'emplois en 6 ans

21 %

de la richesse créée sur le territoire provient de l'industrie

+ 15 %

d'augmentation de la clientèle touristique sur le territoire de l'Agglo

+ de 30 M€

consacrés à la politique de l'habitat d'ici 2030.

Les labels



NOTRE AGGLO EST L'UNE DES PLUS DYNAMIQUES DE FRANCE !

**3^e Agglo
de taille moyenne,
selon le baromètre
Arthur-Loyd 2024**

Parmi nos atouts salués par le groupe spécialisé en immobilier d'entreprise :

- › **Notre position stratégique et notre connectivité exceptionnelle : 1^{re} place en fréquentation des gares, confirmant notre rôle de carrefour régional**
- › **Notre dynamisme universitaire, notamment avec l'accueil d'étudiants internationaux**
- › **Un marché immobilier accessible et dynamique, avec une offre tertiaire attractive pour les entreprises.**

Notre territoire se distingue également par un climat d'affaires favorable, illustré par un des plus faibles taux de difficultés de recrutement de sa catégorie.

Une stratégie d'attractivité pragmatique et efficace

L'Agglo poursuit le déploiement de sa stratégie d'attractivité définie et partagée par les élus en 2023. Cette démarche collective, menée en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux, s'articule autour de 4 axes : renforcer, anticiper, investir et améliorer.

Elle vise différents objectifs : renforcer les complémentarités entre les différentes parties du territoire (éviter les « concurrence » entre communes), anticiper les externalités négatives (offre de logements + organisation des mobilités), investir dans les centralités urbaines (Valence et Romans), et améliorer l'offre en matière de logement, services, mobilités, cadre de vie et résilience.

Les réalisations de 2024 montrent des avancées concrètes dans ces domaines, avec un accent clairement mis sur la durabilité et la qualité de vie.

C'EST QUOI LA « RÉSILIENCE » ?

C'est la capacité d'une organisation comme notre Agglo, de résister, d'absorber, d'accueillir, de corriger les effets d'un danger et de se transformer pour devenir plus pérenne et améliorer sa robustesse.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec l'Université Grenoble Alpes, le campus de Valence est le 1^{er} site universitaire délocalisé de France. Héritière d'une longue tradition universitaire datant de 1452, elle propose une offre diversifiée et des classes préparatoires de qualité : 67 parcours ou filières qui accueillent un total de 7 300 étudiants.

Acteur incontournable du territoire, l'université crée un vivier de compétences pour les entreprises locales.

DES FILIÈRES À LA POINTE



La variété des secteurs d'activité représentés (industrie, images animées, luxe / maroquinerie, agroalimentaire, aéronautique, métallurgie, nucléaire, mécanique de précision, électronique embarquée..) fait de notre Agglo un territoire économiquement riche et solide.

L'Agglo mise sur l'industrie qui représente 20 % de nos emplois

En 2024, l'Agglo a poursuivi ses efforts pour soutenir et développer son tissu industriel, avec des chiffres et résultats significatifs.

Elle fait désormais partie des 29 nouveaux territoires (4 seulement en Auvergne Rhône Alpes) labellisés « Territoire d'industrie ».

L'INTÉRÊT DE CETTE LABÉLISATION ?

100 M€ annuels sont prévus pour financer les projets des 183 entreprises qui seront lauréates sur la période 2023-2027.

Les enjeux pour l'Agglo : accompagner l'innovation industrielle, les ressources humaines et la transition écologique mais aussi développer de nouvelles activités industrielles.

EN CHIFFRES >

- +3 % d'emplois industriels sur les 15 dernières années, contre une tendance nationale de -15 % !
- 1 600 emplois dans l'industrie

L'image animée : un écosystème créatif et dynamique



Avec 20 projets accompagnés en 2024, le Fonds de soutien aux œuvres d'animation, co-alimenté par l'Agglo et le Département, confirme son rôle moteur pour la filière :

- ▶ 13 projets produits par des sociétés du territoire
- ▶ 7 projets s'appuyant sur le savoir-faire local (coproduction ou prestation)
- ▶ 437 emplois générés
- ▶ 8,6 millions d'euros investis sur le territoire
- ▶ Un effet levier évident : pour 1 € dépensé par le Fonds, près de 20 € sont déboursés localement.

La filière a également été renforcée par :

- ▶ La refonte complète du site lacartoucherie.fr
- ▶ L'organisation régulière de rencontres professionnelles
- ▶ L'accompagnement pour l'ouverture d'un diplôme bac +3 à l'institut supérieur Montplaisir (DNMADe spécialité animation)
- ▶ La structuration de l'association « La Cartouch'verte », dédiée aux enjeux d'éco-production dans l'animation.

> ET EN 2025 ?

Les années à venir offrent une magnifique perspective pour l'Agglo : le développement sur l'ex-site industriel Solystic, avec la SEM InSitu*, d'un espace permettant d'accueillir de nouvelles activités économiques et lieux de vie pour conforter cette filière.

* Sem In Situ est une société d'économie mixte intervenant dans le secteur de l'immobilier économique et commercial pour Valence Romans Agglo. — sem-insitu.fr



> ZOOM SUR... L'ÉCONOMIE INDUSTRIELLE TERRITORIALE

Portée par cette dynamique, l'Agglo a décidé en 2024 d'accompagner les entreprises dans la mutualisation de leurs ressources.

Objectif ? Les aider à s'engager dans des solutions décarbonées, à sécuriser leurs approvisionnements et à faire, de fait, des économies. Concrètement, elles peuvent par exemple se prêter des salles de réunion peu utilisées, trouver des débouchés locaux pour leurs invendus, se regrouper pour acheter des formations ou des prestations...

Les premiers signes sont encourageants : 6 projets de synergies interentreprises ont déjà été initiés autour des thématiques de biodéchets, déchets plastiques, autoconsommation collective...

Le Luxe, une filière d'excellente qui allie savoir-faire et innovation

L'Agglo dispose de talents et de pépites qui gravitent autour des secteurs de la chaussure, la maroquinerie, la bijouterie-joaillerie, ainsi que de nombreux sous-traitants qui contribuent à ces activités. Cette filière représente 1 500 emplois soit près de 10 % des effectifs industriels du territoire et un fort potentiel de croissance.

> ZOOM SUR... LA FILIÈRE CHAUSSURE

▶ La 2^e édition de **Autour de la chaussure** a rassemblé à Romans 70 professionnels de la filière venus de toute la France

▶ **Le dispositif Proto en main** a permis la création de 18 nouvelles marques de chaussures à Romans depuis 2020.

▶ **Le tiers lieu Shed Factory**, dédié à la chaussure, a poursuivi la mise à disposition de solutions techniques (machines, logiciels, ingénierie) et de développement de formations autour du cuir et des matériaux souples.

> ZOOM SUR... LE FILM DE FIN D'ANNÉE

En 2024, l'Agglo a, pour la 1^{re} fois, fait appel à l'image animée pour la réalisation de son film annuel, et plus précisément au studio Fargo, installé à la Cartoucherie. Entièrement conçu et fabriqué à Bourg-lès-Valence, d'après le graphisme de Pauline Chrétien dont les dessins illustrent ce rapport d'activité !

Une manière poétique et dynamique de présenter les compétences de l'Agglo. Un film à voir et à revoir ici : valenceromansagglo.fr rubrique l'agglo > le territoire.



EMPLOI ENTRE INNOVATIONS ET TRANSITIONS



L'Agglo, acteur clé de l'emploi local

4 jobs dating ont été organisés en 2024. Chacun a réuni en moyenne 200 demandeurs d'emploi mis en relation avec **20 entreprises locales** représentant les filières d'excellence du territoire : cuir-bijou-luxe, agriculture-bois-forêt, industrie et aide à la personne.

Chaque job dating a abouti à **8 à 15 recrutements**, principalement en CDD et CDI. Le taux de satisfaction des entreprises participantes est de **90 %**.

ZOOM SUR... LE 333

avenue Victor-Hugo à Valence



C'est un lieu créé et animé par l'Agglo qui regroupe la Mission locale, la Plateforme de l'emploi, le service insertion du Département et l'École de la 2^e chance. En plus des jobs datings et de la participation à des événements emploi, des permanences sont organisées chaque semaine, accueillant **plus de 11 000 visiteurs par an**.

Une nouvelle structure dédiée aux innovations dès 2025

En 2018, l'Agglo, avec le groupe Archer, a créé la Fab-T (Fabrique de Territoire) pour porter un programme d'accompagnement de projets économiques à fort impact social et environnemental : TIGA (Territoire d'Innovation et de Grande Ambition).

En quatre ans, ce programme a permis d'accompagner **128 projets** et de créer près de **500 emplois pérennes**.

Forte de cette expérience réussie, Valence Romans Agglo souhaite pérenniser ce type d'actions et prépare la création d'une structure dédiée aux innovations techniques, industrielles et sociétales. L'ambition est de poursuivre la dynamique engagée par la Fab-T en l'élargissant au champ du numérique (avec le Moulin Digital) et de l'industrie.

ZOOM SUR... L'UP'PERCUT 2024

En décembre 2024, la Fab-T a organisé l'Up'percute camp, une journée de bilan et de perspectives qui a rassemblé plus de 80 professionnels.

L'Up'percute forum a complété cet événement avec un village des solutions, ouvert à tous et présentant 50 projets inspirants, des scènes de rencontres et de débats, des workshops pratiques qui ont accueilli 31 entreprises, un parcours scientifique labellisé Sciences Avec et Pour la Société (SAPS), une conférence d'Emma Haziza, hydrologue et experte pour le Giec, un partenariat fructueux avec l'UGA impliquant 480 étudiants...

Économie circulaire : des actions concrètes pour un impact durable

L'Agglo a choisi de renforcer ses actions en faveur de l'économie circulaire, particulièrement dans le secteur du bâtiment et autour du réemploi des matériaux :

- **Organisation de visites de chantier** pour sensibiliser les professionnels (architectes, artisans) à travers des exemples concrets.
- **Élaboration d'un guide pratique** "Le réemploi dans le BTP"

Ces actions ont un réel impact en matière de **développement durable**. Elles contribuent à la préservation de ressources naturelles, la réduction des déchets de chantier et des émissions de CO₂. Elles participent à la transition vers une économie circulaire en prolongeant la durée de vie des matériaux.



CONSUMER RESPONSIBLE : TOUT LE MONDE PEUT LE FAIRE !

L'Agglo a réalisé un guide en 7 étapes mettant en avant la méthode Bisou (Besoin-Immédiat-Semblable-Origin-Utilité) pour permettre à tous de mieux consommer... pour l'environnement mais aussi pour le porte-monnaie. Plus d'info : valenceromansagglo.fr rubrique pratique > consommer local

56 ZONES D'ACTIVITÉS

VENDRE EFFICACEMENT ET AMÉNAGER DURABLEMENT

Un délicat équilibre à trouver pour la vente de terrains

- Malgré un contexte économique difficile, l'Agglo a vendu **près de 80 000 m² de terrain en 2024 pour un montant de 3,4M d'€**. Objectif : accueillir le développement d'entreprises structurantes telles que Van Cleef & Arpels ou encore Framatome et, sur 3 ans, accompagner la création de plus de 1 100 emplois.
- Le marché de l'immobilier d'entreprise s'est révélé particulièrement dynamique avec plus de 116 000 m² placés contre 97 000 m² pour 2023.
- En matière d'aménagement des futurs espaces, l'Agglo détient désormais 4,4 ha au parc de la Trésorerie à Chabeuil à proximité de l'aéroport. À terme, ce sont 8,6 ha qui seront acquis sur ce secteur puis viabilisés pour être aménagés pour les entreprises.
- Zone des Auréats, d'ici 2028, ce sont désormais 12 ha qui pourront être proposés.

La transformation de la zone des Couleurs à l'étude

En 2024, l'Agglo a été sélectionnée parmi les 74 territoires lauréats du plan national de transformation des zones commerciales et entrées de ville. La zone des Couleurs bénéficiera d'une aide de 75 000 € de l'État pour les études nécessaires avant travaux.

Depuis 2020, 17 M€ consacrés à la rénovation des voiries

- **La zone des Auréats**, à cheval sur Valence et Portes-lès-Valence, est la 1^{re} zone d'activités avec 320 entreprises industrielles, artisanales et des commerces, 4 100 salariés. L'Agglo a démarré en 2024 des travaux de réseaux (assainissement, eaux potables et pluviales - 3200 m² désimperméabilisés - éclairage public) et d'aménagement de voiries (circulation partagée - 90 plantations d'arbres) qui se termineront fin 2025. Budget Agglo : 5,4 M€. Une 2^{de} phase est prévue pour l'avenue Brossolette en 2027.
- **Les Allobroges à Romans** est la 2^e zone d'activités avec 350 entreprises et 4 000 salariés. L'Agglo y investit près de 7 M€ (assainissement, eau potable, eaux pluviales, voirie, espaces verts, éclairage public) afin de pacifier la circulation, améliorer la sécurité, optimiser la perméabilité des sols (sur 4 000 m²) et réduire les îlots de chaleur (47 arbres plantés). Initié en avril 2023, les travaux devraient être achevés à l'été 2025.
- **Lautagne à Valence**, c'est 90 entreprises et près de 3 000 salariés. L'Agglo a réalisé en 2024 d'importants travaux (près de 1 M€) afin de régler des problématiques de sécurité routière, d'intégrer des modes actifs et de réduire les îlots de chaleur.
- Et aussi 400 000 € pour les Andrillots, 200 000 € pour la Zone de loisirs, 33 000 € pour la Motte, 30 000 € pour Briffaut, 68 000 € pour Marcerolles, 34 000 € pour Pimpie, 63 000 € pour Mozart, 125 000 € pour Chatuparc, 25 000 € pour les Fontaines.

20 ans de certification pour Rovaltain



2024 était l'année des 20 ans de la certification ISO 14001 de Rovaltain, témoignant de l'engagement constant de l'Agglo pour maintenir un haut niveau d'exigence environnementale dans l'aménagement, l'entretien et la commercialisation de ce parc d'activités premium, vitrine économique de notre territoire. Une nouvelle identité a été définie pour le parc.

HABITAT ET URBANISME

RÉNOVER, AMÉNAGER ET CONSTRUIRE POUR AMÉLIORER LE QUOTIDIEN



» L'année 2024 a été marquée par l'approbation du Programme Local de l'Habitat 2025-2030, qui a reçu un avis favorable de l'État et de la grande majorité des communes. Il est structuré autour de 4 ambitions : rénover, loger, planifier, animer et est doté de 5,2 M d'euros de budget annuel pour les 6 prochaines années. Le PLH est un document stratégique d'orientation, de programmation et de mise en œuvre de la politique locale de l'habitat sur un territoire intercommunal. Il décline, pour une durée de six ans, les réponses locales à apporter aux besoins en matière d'habitat et d'hébergement, de développement ou d'adaptation de l'offre, pour tous les publics.

Produire des logements de qualité en privilégiant le renouvellement urbain

En 2024, 248 nouveaux logements sociaux ont été programmés, dont les deux tiers sur des communes déficitaires (au titre de la loi SRU) pour accompagner leur rattrapage.

L'Agglo a soutenu les bailleurs en apportant 637 000 € de subventions en faveur de cette production de logements.

L'Agglo privilégie la reconversion de sites existants

» 3 opérations majeures de production de logements en renouvellement urbain ont été initiées en 2024 et totaliseront 83 nouveaux logements. L'Agglo participera à hauteur de 1 M d'euros aux côtés des communes (Bourg-lès-Valence et Romans), de l'Epora ou de l'Anru.

» 4 études de capacité ont été réalisées pour explorer les potentialités de création de logements sur des fonciers complexes (à Romans et Peyrins).

» 258 rendez-vous ont été assurés par les architectes conseillers de l'Agglo pour accompagner particuliers, promoteurs et aménageurs dans la réalisation d'opérations de qualité et bien intégrées à l'environnement.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Adoptée en décembre 2000, la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (dite loi SRU) impose aux communes de plus de 3 500 habitants de disposer d'un nombre minimal de logements sociaux.

La rénovation énergétique : une priorité

Les 2 Maisons de l'habitat (Valence et Romans), guichets uniques pour toutes les questions liées au logement, ont connu une activité en forte hausse en 2024 :

- » 15 700 sollicitations toutes thématiques confondues (+40 % en un an)
- » 11 600 demandes spécifiques pour la rénovation énergétique (74 % de l'activité)
- » 1 800 ménages ayant bénéficié d'un rendez-vous conseil personnalisé
- » 830 logements engagés dans une rénovation énergétique ambitieuse, soutenue par l'Agglo à hauteur de 2,7 M d'euros pour aider les ménages modestes ou très modestes. Ces logements se répartissent comme suit :
 - 160 maisons individuelles
 - 18 logements en centre-ville de Valence et Romans (dans le cadre des opérations « Le centre de Romans se rénove » et « Le centre de Valence se transforme »).
 - 39 copropriétés totalisant 530 logements (un chiffre exceptionnel pour 2024)
 - 112 logements sociaux de VRH en quartiers politique de la ville

Ces actions contribuent à la lutte contre le changement climatique par la réduction des consommations énergétiques, à la préservation des ressources naturelles, à la cohésion sociale et la solidarité en aidant les ménages modestes, à la transition vers une économie circulaire en favorisant la rénovation plutôt que la construction neuve.

Aménager le territoire pour un urbanisme de qualité

- » L'Agglo, au titre de ses différentes compétences, accompagne les communes dans leurs démarches de planifications urbaines. En 2024, elle a émis 7 avis sur les modifications ou révisions des Plans Locaux d'Urbanisme communaux.
- » Dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique, l'Agglo a conduit des études et procédures d'aménagement pour 5 zones d'activités en 2024 :
 - Vercorstech à Rovaltain
 - Les Auréats à Portes-lès-Valence
 - Les Chasses à Romans
 - La Zone de loisirs à Bourg-de-Péage
 - Mozart à Valence
- » Ces projets représentent 64 hectares de nouvelles surfaces dédiées à l'accueil d'entreprises, réalisés selon des principes d'optimisation foncière et d'excellence environnementale, conformément à la loi Climat et Résilience.

Engagements quartiers 2030

Autre fait marquant, la signature du Contrat de ville 2024-2030 baptisé « Engagements Quartiers 2030 ». Ce document contractuel partenarial fixe les priorités des pouvoirs publics en matière de politique de la ville pour les six prochaines années, sur les quartiers prioritaires de Valence et de Romans.

Six Quartiers politique de la ville existent au sein de l'Agglo :

- » À Valence : Les Hauts de Valence (Fontbarlettes + Le Plan), Le Polygone, Valensolles et La Chamberlière
- » À Romans-sur-Isère : le Centre ancien et le Quartier est

8 actions ont été retenues au titre de l'appel à projets 2024, totalisant 40 000 € de subventions.

Ces actions visent à améliorer la vie quotidienne en favorisant l'insertion, l'accès aux services publics, la réussite éducative, et le vivre-ensemble.



Un dispositif politique de la ville

UN TERRITOIRE QUI RAYONNE



» Malgré les défis liés aux événements nationaux comme les Jeux Olympiques de Paris et une météo capricieuse en début de saison, le territoire a enregistré des résultats encourageants avec plus de 3 millions de nuitées touristiques, soit 25 % des nuitées du département de la Drôme.

+ 15 %
d'accueil de clientèles internationales

notamment des Pays-Bas (29 %), Belgique (17 %) et Allemagne (15 %)

2 070 nuitées
enregistrées à l'aire de camping-cars de Valence (taux d'occupation de 60 %)

552 426 visiteurs
sur le site internet (+ 31 % vs 2023)

70 événements professionnels
accueillis au Palais des congrès et des expositions de Valence en 2024 (8 M€ de retombées économiques)

EN BREF

Tourisme : qui fait quoi ?

Valence Romans Tourisme est une Société Publique Locale (SPL). Créée par l'Agglo, elle a pour mission de mettre en œuvre la stratégie définie en matière de tourisme et de faire rayonner notre territoire en mettant en valeur ses atouts, ses savoir-faire et son identité.

La stratégie touristique de l'Agglo accorde toute sa place au développement durable :

Organisation d'événements favorisant les producteurs locaux, salons et festivals gastronomiques sensibilisant les scolaires à l'alimentation, accueil croissant de cyclotouristes et valorisation des mobilités douces, renforcement de l'accessibilité des services avec les labels "Tourisme & Handicap" pour les 4 déficiences et "Destination H+"

Le tourisme de savoir-faire

2024 a vu le lancement d'un programme dédié aux visites d'entreprises afin de valoriser les savoir-faire locaux auprès du grand public et de promouvoir les métiers et les filières auprès des scolaires.

Lors de la semaine de l'industrie, 15 entreprises industrielles se sont ainsi mobilisées pour accueillir 550 élèves de 8 lycées différents.

Un engagement fort pour les métiers d'art

En 2024, l'Agglo a intensifié son soutien aux métiers d'art, patrimoine vivant de notre territoire. Les Journées Européennes des Métiers d'Art ont connu un vrai succès avec 7 000 visiteurs (+15%), réunissant 120 artisans d'art, 5 centres de formation et l'association Romans Cuir représentée par 5 entreprises.

En 2025, l'objectif a été de proposer des circuits "découverte des Toqués Du Local" au nord et au sud du territoire pour faire découvrir aux habitants les ateliers de proximité, valoriser la diversité des circuits courts labellisés et sensibiliser à l'importance de l'achat local pour l'économie territoriale.



L'AGGLO AU QUOTIDIEN



L'Agglo veille à assurer le maillage de son territoire par une répartition équilibrée de ses équipements et par la mise en place de dispositifs itinérants. Objectifs : rendre le sport, la culture sous toutes ses formes et aussi les structures d'accueil pour les tout-petits, de loisirs pour les enfants et adolescents, d'accompagnement pour les jeunes... accessibles à tous.

CHIFFRES CLÉS 2024

2 centres d'interprétation de l'architecture et du patrimoine

avec l'ouverture, à Romans, de la Maison du patrimoine-Maison du Mouton.

522 000 visiteurs accueillis dans les 14 médiathèques de l'Agglo.

706 307 entrées dans les piscines et la patinoire de l'Agglo (+ 5,7 %).

11 Points jeunes dans l'Agglo

dont 2 Points jeunes mobiles « Pop Corn » (le 2^e a été mis en service en 2024) et un Point jeunes numérique.

5 433 enfants de moins de 3 ans accueillis dans les structures de l'Agglo.

Les labels



LA PETITE ENFANCE

SOUS LE SIGNE
DU BIEN-ÊTRE



» L'Agglo gère 28 crèches collectives, 2 crèches familiales, 5 Relais Petite enfance et 10 Lieux d'Accueil Enfants Parents pour prendre soin des moins de 3 ans.

Deux opérations de grande envergure se sont achevées en 2024

» La crèche Les Trotinettes (Génissieux), qui accueille annuellement entre 25 et 30 familles a bénéficié d'une importante rénovation énergétique, afin de résoudre les problèmes récurrents de surchauffe estivale et d'inconfort thermique hivernal.

Ce projet a représenté un investissement total de 222 000 €, cofinancé à hauteur de 47 384 € par la CAF.

» Dans le cadre de l'amélioration continue de la qualité d'accueil, un ambitieux projet de végétalisation a transformé la cour de la crèche Graine de Malice (Valence).

Les travaux, initiés en juillet 2023, ont abouti début 2024 à la création d'un espace naturel propice au développement et à l'épanouissement des enfants. Dans ce nouvel environnement plus vert, plus sécurisé et plus apaisant, les enfants peuvent désormais grandir au contact direct de la nature. Cette réalisation a nécessité un investissement de 88 865 €, cofinancé à hauteur de 59 243 € par la CAF.

Cette politique de verdissement se poursuit avec trois nouveaux projets de transformation des espaces extérieurs pour les crèches :

- Lucile Herbet (Bourg-lès-Valence)
- Petons Petits Pas (Valence - Chamberlière)
- Les Petites canailles (Saint-Marcel-lès-Valence).



L'environnement au cœur du pôle Petite enfance

En 2024, les 500 agents du pôle ont été sensibilisés aux enjeux du développement durable et de la biodiversité. Cette sensibilisation ayant mis en lumière l'importance de connecter les jeunes enfants à la nature dès leur plus jeune âge, les 30 crèches collectives et familiales de l'Agglo ainsi que les 5 Relais Petite enfance ont développé de nombreuses initiatives environnementales.

Ces projets, qui touchent quotidiennement plus de 5 400 enfants et impliquent 900 assistantes maternelles indépendantes du territoire, se déclinent en actions concrètes :

- » Sorties quotidiennes pour favoriser le contact direct avec la nature
- » Participation active des enfants au tri des déchets
- » Lutte contre le gaspillage alimentaire
- » Jeux et activités à partir de matériaux recyclés ou de ressources naturelles
- » Réduction des perturbateurs endocriniens dans les environnements d'accueil

Ces initiatives poursuivent un double objectif : offrir aux enfants un cadre de vie plus sain pour leur épanouissement et les sensibiliser dès le plus jeune âge à l'observation et au respect de la biodiversité et de leur environnement.

» L'AGGLO INNOVE

À partir de 2025, les crèches collectives de l'Agglo s'engageront dans une démarche de labellisation "Ecolocrèche" par le comité national Label Vie.

Cette certification comprendra notamment la formation spécifique des équipes à l'aménagement écologique des espaces et leur accompagnement dans le choix de matériels et matériaux respectueux de l'environnement.



ENFANCE ET JEUNESSE

ACCESSIBILITÉ
ET PROXIMITÉ

» En 2024, l'engagement de l'Agglo auprès de la jeunesse s'est concrétisé à travers son programme KÖA, offrant des vacances à plus de 1 200 enfants et adolescents, ses Points jeunes qui ont accueilli près de 800 jeunes, ses deux PIJ qui ont accompagné près de 5 000 jeunes.



Ouverture d'un second PIJ à Romans-sur-Isère pour les 11-30 ans...

Un nouveau PIJ (Prévention Information Jeunesse) de l'Agglo a ouvert ses portes à Romans-sur-Isère en juillet 2024. Ce lieu d'écoute, d'accompagnement et d'orientation, anonyme et gratuit pour les 11-30 ans, propose des permanences hebdomadaires, des ateliers et des stages thématiques sur des sujets variés : emplois et jobs d'été, mobilité internationale, santé et citoyenneté, numérique, BAFA, engagement associatif... Son rôle est de favoriser l'autonomie des jeunes, en leur fournissant des informations claires, des outils concrets et un accompagnement personnalisé dans leurs projets personnels. Le PIJ c'est aussi des interventions dans les collèges et les lycées et des événements tout au long de l'année.

Il est installé provisoirement dans les locaux de l'ex-école de la République. En 2027, il rejoindra l'Espace Simone de Beauvoir (ex bâtiment Fanal), qui accueillera également la médiathèque. L'autre PIJ se trouve à Valence au sein de la médiathèque Latour Maubourg.

» La 10^e édition du forum Jeunesse en mouvement porté par le PIJ et la Maison de l'Europe, a permis à 700 jeunes de découvrir des opportunités d'engagement et de mobilité : stages, échanges, chantiers, services civiques, BAFA...



... et d'un second Point Jeunes mobile "Pop-Corn"

Inauguré le 10 juillet à Saint-Michel-sur-Savasse pour le secteur nord, et le 30 août à Montvendre pour le secteur sud, le Point Jeunes mobile « Pop Corn », installé dans une caravane, vise à améliorer l'accès aux services jeunesse dans les zones rurales.

Le Pop-Corn est un espace itinérant de convivialité et d'échange, équipé de jeux de société, consoles, livres, BD, machine à pop-corn, outils d'information... Les animateurs y assurent un accompagnement personnalisé.

L'Agglo compte 7 Points Jeunes fixes, 2 Points Jeunes associatifs, 2 Points Jeunes mobiles « Pop-Corn » et 1 Point Jeunes numérique. C'est avec leur soutien qu'éclorissent les Junior Associations (JA) qui permettent aux 11-18 ans de mener des projets collectifs dans un cadre structuré, favorisant autonomie et engagement citoyen.

» L'AGGLO INNOVE

Dans le cadre du label "Terre de Jeux 2024", un événement sportif et festif a réuni 500 enfants issus de 17 accueils de loisirs du réseau de l'Agglo et des Maisons Pour Tous de Valence le 11 juillet 2024.

Cette journée co-construite par les acteurs du réseau 6-11 ans a permis de promouvoir de nouveaux sports comme le Raqball, de favoriser la mixité sociale et de sensibiliser au handisport. Les enfants ont participé à des épreuves variées dans un esprit olympique, et ont été sensibilisés au handicap.

» ZOOM SUR...

Parmi les initiatives emblématiques de 2024, la Junior Association du Pop-Corn Sud a réuni des jeunes de Peyrus et Châteaudouble autour de la création d'un escape game inclusif lors du Festival du Jeu de Valence.

La "Team Vercors" de La-Baume-d'Hostun s'est quant à elle distinguée par son projet RECITAL, sensibilisant directement aux Objectifs de Développement Durable et à la solidarité internationale, en partenariat avec Romans International et une ONG togolaise.

SPORT

UNE ANNÉE OLYMPIQUE !

» L'Agglo gère 7 piscines dont 2 d'été, 1 centre aquatique et par délégation à l'UCPA, le centre aqualudique de l'Épervière (Valence). C'est aussi l'Agglo qui gère la seule patinoire de la Drôme (et de l'Ardèche), 1 800 m² de glace au cœur de Valence.



Terre de Jeux dans l'Agglo

L'appel à projet Terre de Jeux, lancé en 2020 dans la perspective des JO de Paris, a connu en 2024 son apogée :

- » 28 manifestations sportives soutenues par l'Agglo à hauteur de 112 950 €
- » 3 actions culturelles labellisées "Olympiade Culturelle"
- » 9 volontaires de Paris 2024 formés et soutenus par l'Agglo

En quatre ans, ce dispositif a permis de soutenir 62 manifestations pour un montant total de 259 976 €.

À partir de 2025, le dispositif, « Sport et vous » prend le relais de « Terre de Jeux », afin de pérenniser la dynamique olympique.

L'Agglo a tiré parti de l'effervescence olympique en organisant, pendant les deux semaines des Jeux de Paris, des animations sportives dans les espaces extérieurs des piscines en régie et du centre aquatique Diabolo (Bourg-de-Péage). Ces animations seront reconduites en 2025.

En 2024, 127 écoles et 13 050 élèves en ont bénéficié.

EN CHIFFRES >

- 75,9 % de l'électricité consommée par le centre aquatique Diabolo est produite par des sources d'énergies renouvelables (éolien, hydraulique, solaire...)

Une piscine estivale à Bourg-lès-Valence en 2026

Il s'agit de la dernière opération du « Plan piscines » lancé en 2018. Les travaux de réhabilitation, d'un montant de 5 millions d'euros, ont démarré en 2024 et visent plusieurs objectifs :

- » Réduire la consommation énergétique et d'eau
- » Aménager deux bassins d'été, une pataugeoire et une aire de jeux d'eau
- » Une ouverture uniquement en période estivale, réduisant ainsi considérablement l'empreinte carbone de l'équipement
- » La modification du profil du grand bassin, dont le volume d'eau sera réduit de près de moitié, limitant ainsi les besoins en chauffage et en traitement.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque année, l'Agglo organise les séances d'apprentissage de la natation pour les élèves des écoles élémentaires du territoire. Elle prend en charge la planification des séances, les déplacements des classes et la mise à disposition de personnels qualifiés.

+ L'AGGLO INNOVE

En octobre 2024, la piscine Camille Muffat a obtenu le label Handicap et Tourisme pour les quatre types de handicap (moteur, visuel, auditif et mental). Une belle reconnaissance des efforts entrepris pour rendre les équipements sportifs accessibles à tous, quelle que soit la situation de handicap.

CONSERVATOIRE

UNE FORCE CULTURELLE AU COEUR DE L'AGGLO



» Le Conservatoire à rayonnement départemental confirme son rôle essentiel dans le paysage culturel local.

» La moitié des manifestations qu'il a organisé l'ont été en partenariat avec des institutions culturelles locales (Théâtre de la Ville de Valence, LUX Scène nationale, Comédie de Valence, réseau des médiathèques) et des associations (JMF, La Cordo, JAV), ainsi qu'avec des établissements d'enseignement supérieur (ESAD, ESISAR).

» Ces collaborations permettent au Conservatoire de développer des projets qu'il ne pourrait porter seul, tout en créant des passerelles entre différentes disciplines artistiques et différents publics.

» L'année 2024 a été placée sous le signe de la commémoration du centenaire de la mort de Gabriel Fauré, compositeur emblématique de la musique française. Le point d'orgue de cette saison thématique a été l'interprétation du célèbre Requiem de Fauré à la cathédrale Saint-Apollinaire de Valence. Ce concert a réuni une centaine de musiciens et chanteurs, illustrant la capacité du Conservatoire à porter des projets qui contribuent au rayonnement culturel du territoire.

EN CHIFFRES >

- 1 600 élèves
- 50 événements par an
- 10 000 spectateurs par an

Un nouveau maillage du territoire

En 2024, une convention de partenariat a été signée par le Conservatoire avec 6 écoles de musique de l'Agglo : l'école de musique Intercommunale de Beaumont-lès-Valence / Portes-lès-Valence, l'école de musique de Bourg-de-Péage / association Sainte-Cécile, le centre musical de Bourg-lès-Valence, l'école de musique de Chabeuil, La Bonne note (Génissieux), La Renaissance (Saint-Marcel-lès-Valence).

Ce réseau répond à plusieurs objectifs :

- » Cohésion territoriale : en facilitant la circulation des élèves entre les différentes structures et en harmonisant les pratiques pédagogiques
- » Accessibilité : en offrant un enseignement de proximité pour les usagers éloignés des sites de Valence et Romans
- » Qualité pédagogique : en permettant aux écoles associées de bénéficier d'un label reconnu et d'une harmonisation du 1^{er} cycle conforme aux directives du ministère de la Culture.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En partenariat avec l'Éducation nationale, le Conservatoire permet l'accès aux cursus CHAM et CHAD (classes à horaires aménagés musique et danse) qui offrent aux élèves un parcours associant un enseignement général et un enseignement artistique soutenus, grâce à un aménagement de leur emploi du temps.

CULTURE ET PATRIMOINE

» En 2024, l'Agglo a consenti un effort budgétaire inédit avec une augmentation de 6 % du soutien aux 8 équipements culturels du territoire.



CULTURE & TERRITOIRES

Culture & Territoires est un dispositif créé par l'Agglo, qui aide les communes de moins de 9 000 habitants à financer des initiatives locales de création et de diffusion d'événements culturels ainsi qu'à accueillir des spectacles vivants. Cette aide a évolué en 2024 avec l'intégration d'un volet dédié à l'éducation artistique et culturelle et la mise en place d'un bonus « transition écologique ».

- » 124 500 € de subventions attribuées à 12 projets de territoire et 11 manifestations
- » 33 500 spectateurs et 3 026 scolaires
- » 100 % des communes de l'Agglo concernées par le dispositif depuis sa création



LE CENTRE DU PATRIMOINE ARMÉNIEN

2024 a été marquée par l'hommage au résistant Missak Manouchian et à son épouse Mélénie à l'occasion de leur panthéonisation à travers :

- » La création de l'exposition "En résistance. Missak, Mélénie et les Autres"
- » L'organisation de 15 manifestations et l'accueil de 1 117 élèves
- » Une collaboration avec l'ensemble des équipements culturels partenaires

- » La Comédie de Valence, Centre dramatique national (Valence)
- » LUX, Scène nationale (Valence)
- » Le Train Théâtre (Portes-lès-Valence)
- » La Cordo (Romans)



LA CULTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE

La reprise en direct des actions de culture scientifique, technique et industrielle par l'Agglo a permis de développer un modèle atypique : itinérant et sans lieu dédié. Cette nouvelle approche s'est traduite par :

- » La coordination départementale de la Fête de la Science : 46 événements, 32 communes, 29 870 visiteurs en lien avec la Région Auvergne Rhône-Alpes. Un Village des sciences (+ de 3 200 visiteurs) a été installé sur le parvis de Latour-Maubourg, en collaboration avec l'UGA (Université Grenoble-Alpes).
- » La labellisation SAPS (Science avec et pour la société) de l'Up'Percut Forum : 1 500 visiteurs sur la thématique "Nourrir le futur" en décembre
- » Le déploiement du projet Sciences et Vous, visant à sensibiliser le public tout au long de l'année.

- » La Poudrière (Bourg-lès-Valence)
- » L'Equipée (Bourg-lès-Valence)
- » Jazz Action Valence (Valence)
- » L'ESAD (École Supérieure d'Art et de Design - Valence)



PATRIMOINE, PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

En 2024 se sont achevés les travaux de la Maison du Patrimoine - Maison du Mouton à Romans. Elle renforce l'offre patrimoniale du territoire en proposant un contenu dédié au nord de l'Agglo, complétant l'offre « plaine de Valence » proposée par la Maison des Têtes à Valence.

- » Une fréquentation record à la Maison du Patrimoine - Maison des Têtes : 10 072 visiteurs
- » L'organisation de 259 visites commentées sur 37 communes, touchant 15 000 visiteurs (dont plusieurs visites sur la biodiversité et les paysages)
- » La participation au programme Terre de Jeux - Olympiades culturelles avec huit événements alliant histoire, patrimoine et sport
- » Un cycle de trois visites patrimoniales dansées avec la Compagnie Kham

LES PROJETS EN 2025

- » La fermeture pour travaux et le déploiement d'une programmation hors les murs du Train Théâtre (Portes-lès-Valence)

- » La célébration des 20 ans du Cpa (Valence) avec une exposition événementielle et la rénovation du parcours permanent.

MÉDIATHÈQUES

AU CŒUR DE LA VIE CULTURELLE



» Véritables lieux de vie, les 13 médiathèques de l'Agglo ont accueilli plus de 522 000 visiteurs en 2024, proposant un accès au savoir et à la culture pour tous.

EN CHIFFRES

- 1 500 000 prêts de documents
- 28 600 emprunteurs actifs, soit une hausse de 8 % par rapport à 2023
- 640 rendez-vous culturels organisés, rassemblant plus de 31 300 participants
- 130 animations dédiées à la petite enfance
- 1 440 séances d'accueil scolaire pour 25 512 élèves
- 646 accueils de groupes de jeunes hors milieu scolaire, touchant 8 886 enfants
- 54 000 connexions aux postes multimédias
- 75 500 utilisations des ressources numériques (VOD, presse en ligne, auto-formation...)

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le service de navette inter-médiathèques a permis la circulation de 425 000 documents contribuant à réduire les déplacements individuels motorisés des usagers sur le territoire.

DEUX ÉVOLUTIONS MAJEURES :

- » La réouverture de la médiathèque de Fontbarlettes (Valence) le 16 janvier, après des travaux de sécurisation. Une étude de programmation pour une nouvelle médiathèque est en cours afin de rapprocher l'équipement du cœur de vie du quartier, à proximité de la MPT.
- » Le déménagement de la médiathèque Simone de Beauvoir (Romans) le 1^{er} mars, en préparation de la rénovation complète du bâtiment Fanal (2,3 km de documents déplacés). Puis l'ouverture, le 10 juillet, de l'espace Éphémère rue de la République, solution transitoire partagée avec le PIJ (Prévention Information Jeunesse).



Les médiathèques contribuent à la sensibilisation aux enjeux environnementaux, à travers deux programmes qui ont touché près de 3 000 personnes :

- » Le programme "On se met au vert !" conférences, ateliers, expositions et rencontres... Des initiatives comme les trocs verts, grainothèques et potagers participatifs ont permis aux usagers de passer à l'action. Une programmation spécifique autour du vélo en partenariat avec l'association Les Recyclettes, a complété ce dispositif.
- » Le cycle de conférences avec la fondation Evertéa, centré sur la préservation de la santé humaine et environnementale, a proposé 9 rendez-vous à la médiathèque Latour-Maubourg.

FRANCES SERVICES

UN SERVICE DE PROXIMITÉ EN FORTE CROISSANCE

France services est un guichet unique qui propose aux habitants de l'Agglo un accompagnement dans leurs démarches administratives du quotidien. Ce service est 100 % gratuit et accessible à tous.

Le réseau France Services, labélisé par l'État, est désormais bien ancré sur le territoire :

- » Pour les seuls services installés dans les médiathèques, il a permis l'accompagnement de 2 600 usagers en 2024.
- » Renforcement des heures de permanences dans les médiathèques du Plan, de Fontbarlettes et de Latour Maubourg.
- » Permanence supplémentaire du PIMMS mobile France Services au cœur du quartier du Polygone.
- » Soutien financier de 35 000 € pour les structures France Services hors médiathèques à Hostun, Crépol et Bourg-de-Péage

MOBILITÉS UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT



» En 2024, Valence Romans Mobilités a placé l'innovation et l'accessibilité au cœur de sa stratégie de développement des mobilités sur le territoire. À travers un réseau de transport public repensé, des infrastructures cyclables renforcées et des services adaptés aux besoins des habitants, VRM trace la voie d'une mobilité plus durable, plus inclusive et résolument tournée vers l'avenir.

CITÉA

En 2024, Valence Romans Mobilités a mis en oeuvre son nouveau réseau de bus Citéa. Entièrement repensé et optimisé, il permet aujourd'hui à 173 000 habitants de bénéficier d'une ligne régulière à moins de 300 mètres de leur domicile.

» **33 lignes régulières** composent ce réseau et desservent **84 000 emplois** sur le territoire VRM

Ces changements s'ancrent dans un engagement fort dans la transition énergétique : 0 véhicules diesel d'ici 2030. Le renouvellement de 20 bus et cars en 2024 monte à 60 % le taux de véhicules faibles émissions de la flotte VRM.

CYCLÉO

Valence Romans Mobilités a pour objectif de créer un maillage de 200 km d'itinéraires cyclables reliant entre elles 28 communes du territoire. En 2024, de nombreux travaux ont été réalisés : à Valence (avenue Sadi Carnot, boulevard Tézier, avenue de Chabeuil), à Beaumont-lès-Valence (chemin du Tacot, chemin du Colombier et chemin des Chirons), à Bourg-de-Péage (centre-bourg) et à Romans (avenue des Allobroges, avenue Geneviève de Gaulle Anthoiz, rue Simone Abbat et avenue Duchesne). La signalétique est également déployée sur plusieurs portions des axes et de nombreux axes sont désormais empruntables.

» **85 %** du projet est en étude ou en travaux.

SERVICES VÉLOS LIBÉLO, MONLIBÉLO ET VÉLOBOX

La pratique du vélo est un axe majeur pour Valence Romans Mobilités. De nombreux services accompagnent les habitants de l'agglomération au quotidien tels que les vélos en libre-service Libélo, les vélos en location longue durée Monlibélo et les consignes Vélobox. Cette année 2024, VRM a construit sa réflexion pour déployer davantage de vélos et stations disponibles dès 2025.

» **3 nouvelles vélobox** à usage ponctuel ont vu le jour à Valence et Romans, offrant **18 places en consignes** pour des courtes durées, avec un paiement simplifié en carte bancaire.

CONSEIL EN MOBILITÉ

Valence Romans Mobilités se rend régulièrement à la rencontre des habitants et tient également de nombreux stands chez les employeurs du territoire. En 2024, le syndicat a investi dans un van, qui intègre toutes les informations à destination des voyageurs et qui accompagne les équipes VRM lors de ces temps d'échange.

EN BREF

Mobilités : qui fait quoi ?

Valence Romans Mobilités est un syndicat mixte qui gère les mobilités à l'échelle de notre territoire. Son rôle est de définir et de mettre en oeuvre la politique des transports urbains et des mobilités sur les bassins de vie de Valence et Romans. Il est composé d'élus de la Communauté d'agglomération Valence Romans Agglo et de la Communauté de Communes Rhône-Crussol et est financé par les entreprises à **68 %**, les collectivités à **15 %** et les usagers à **17 %**.

Plus d'info : valenceromansmobilités.fr



L'AGGLO SOLIDAIRE



La taille et la diversité qui caractérisent notre agglomération nous offrent l'opportunité de développer des projets ambitieux et structurants pour l'ensemble de notre territoire. Cette richesse nous confère également une responsabilité : celle de soutenir de manière équitable l'ensemble des communes qui la composent.

Cette solidarité se concrétise par la mutualisation de services permettant d'optimiser nos ressources communes, ainsi que par un accompagnement financier adapté aux besoins spécifiques de chaque commune.

C'est dans cet esprit d'équité et de coopération que nous construisons ensemble, et avec nos partenaires, un territoire plus fort, plus cohérent et plus résilient face aux défis de demain.

CHIFFRES CLÉS 2024

46 millions

c'est le budget d'investissement de l'Agglo

31 € par an

c'est en moyenne l'aide de l'Agglo versée aux habitants de chaque commune

4 555 661 €

c'est le montant total des aides que l'Agglo a obtenu de ses partenaires

53

c'est le nombre de projets que l'Agglo a soutenu dans les communes

Les partenaires



LE BUDGET DE L'AGGLO

» Le budget de l'Agglomération fonctionne sur les mêmes principes que le budget d'un foyer (il s'agit de maintenir à minima l'équilibre entre les rentrées d'argent et les dépenses), mais à l'échelle d'un territoire entier et avec une organisation qui se doit d'être structurée pour répondre aux besoins de tous les habitants.

Une organisation en deux parties

Comme dans un foyer où l'on distingue les dépenses quotidiennes et les grands projets, le budget de l'Agglomération se divise en deux volets principaux :

- » **Le budget de fonctionnement** : il couvre les dépenses courantes et régulières nécessaires au fonctionnement quotidien des services publics (salaires du personnel, fournitures, entretien des bâtiments, subventions aux associations...).
- » **Le budget d'investissement** : il finance les projets structurants qui enrichissent le patrimoine de l'Agglomération sur le long terme (construction d'équipements, rénovation énergétique, acquisition de terrains ou de matériel durable).

Une structure en plusieurs budgets pour plus de transparence et de clarté

4 BUDGETS PRINCIPAUX AVEC RESSOURCES PROPRES

- » **Le budget principal** : financement des services à la population, soutien à l'attractivité et aménagement raisonné du territoire
- » **Le budget déchets ménagers** : collecte et traitement des déchets des foyers
- » **Le budget GEMAPI** : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- » **Le budget aménagement économique** : création et entretien des zones d'activités

3 BUDGETS DE SERVICES COMMUNS FINANCÉS PAR LES COMMUNES

(ces budgets illustrent la mutualisation des moyens entre communes)

- » **Autorisation du droit des sols** : gestion des permis de construire pour 41 communes
- » **Cuisine centrale** : préparation des repas écoles et crèches pour 14 communes
- » **Système d'information** : gestion informatique pour 6 entités

3 RÉGIES AUTONOMES AVEC BUDGETS PROPRES

- » **Valence Romans Eau** : production et distribution d'eau potable
- » **Valence Romans Assainissement** : gestion des eaux usées
- » **Centre aquatique Diabolo** : exploitation de l'équipement à Bourg-de-Péage

Les grands chiffres 2024

180 M€

Recettes réelles de fonctionnement (budget général)

147,5 M€

Dépenses réelles de fonctionnement (budget général)

46 M€ dont **26 M€** sur le budget général

Dépenses d'investissement (tous budgets)

50%

c'est la proportion des investissements axés sur l'environnement et le développement durable.

Fonctionnement Répartition des dépenses (pour 100 €)

- | | |
|---------------------------------|------------------------------------|
| 15 € > Petite enfance | 3 € > Logement habitat |
| 12 € > Médiathèques | 3 € > Enseignement supérieur |
| 12 € > Développement économique | 3 € > Autres services publics |
| 12 € > Équipements sportifs | 2 € > Eaux pluviales |
| 10 € > Actions culturelles | 2 € > Politiques environnementales |
| 9 € > Conservatoire | 2 € > Emploi |
| 6 € > Éclairage public | 2 € > Tourisme |
| 5 € > Enfance jeunesse | |

Investissements Répartition des dépenses (pour 100 €)

- | | |
|--|-------------------------------------|
| 21 € > Eau et assainissement | 6 € > Espace évènementiel de Romans |
| 17 € > Zones économiques | 5 € > Programme local d'habitat |
| 11 € > Rénovation énergétique du patrimoine | 5 € > Déchets ménagers |
| 10 € > Projet Fanal | 5 € > Éclairage public |
| 10 € > Aides à l'investissement des communes | 3 € > Attractivité économique |
| 7 € > Eaux pluviales et prévention des inondations | |

L'Agglo solidaire

Selon les années et l'actualité, l'Agglo apporte des aides financières « exceptionnelles » à certains acteurs. Ces aides peuvent servir d'effet levier comme les 5 000 € attribués à la Maison de l'escalade (Bourg-de-Péage) qui ont permis à l'entreprise de mobiliser 4 fois plus de fonds publics. En 2024, elle a ainsi soutenu :

223 000 €

62 éleveurs face à la fièvre catarrhale ovine

447 500 €

12 projets d'entreprises du cinéma d'animation

1,3 M€

pour la rénovation d'habitat 222 particuliers et acteurs du logement

Stratégie financière et optimisation des ressources

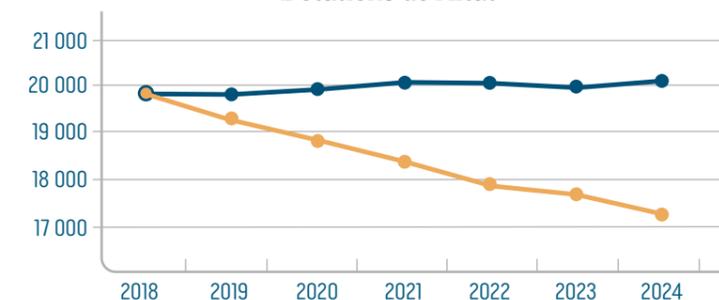
La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est le principal soutien financier de l'État.

Le reste de nos ressources provient des impôts locaux, des subventions, de l'emprunt et des revenus générés par les services proposés à la population.

La DGF représente 11% de nos recettes, soit environ 20 millions d'euros annuels depuis 2018. Cette stabilité est remarquable car, sans les efforts entrepris ces dernières années en matière de transfert de compétences et de mutualisation, cette dotation aurait diminué jusqu'à 17,5 millions d'euros.

Sur les cinq dernières années, c'est près de 10 M€ économisés, soit l'équivalent du budget de tous nos équipements culturels ou de toutes nos actions en faveur de la petite enfance.

Dotations de l'État



— Dotation globale de fonctionnement perçue — Montant sans effet transfert / mutualisation

2020-2026

63 M€ VERSÉS AUX COMMUNES

» Depuis 2020, l'Agglomération a fait du soutien aux communes une priorité, et déploie cette politique volontariste à travers deux dispositifs complémentaires.

Un soutien direct et équitable

Chaque année, l'Agglo participe à l'autofinancement des communes via une « dotation de solidarité communautaire ».

Ce mécanisme a permis de distribuer 37 millions d'euros aux communes depuis 5 ans, et atteindra 44 millions d'euros d'ici 2026.

La répartition est effectuée selon des critères objectifs : la population de chaque commune et des indicateurs de richesse, pour soutenir davantage les communes qui en ont le plus besoin.

Ainsi, ce sont plus de 31 € par habitant et par an qui sont versés en moyenne aux communes, avec une attention particulière portée aux plus petites : les communes de moins de 1 000 habitants perçoivent en moyenne 45 € par habitant.

Un financement sur-mesure pour des projets structurants

Au-delà de cette dotation, l'Agglomération finance directement de nombreux projets communaux, pour un montant total de près de 19 millions d'euros sur le mandat 2020-2026.

Ces financements concernent tant des projets inscrits au projet de territoire de l'Agglo avec un portage communal (théâtre le Rhône, aménagements pour la randonnée, préservation du petit patrimoine rural...) que des initiatives des communes.

DES RÉALISATIONS CONCRÈTES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Ces financements se traduisent par des réalisations qui améliorent le quotidien des habitants, comme par exemple :

Rénovation urbaine

Travaux place Jean-Jaurès à Romans (920 000 €)

Transition énergétique

Rénovation énergétique de la salle polyvalente d'Étoile-sur-Rhône (241 415 €)

Culture

Salle de pratiques audiovisuelles à Chabeuil (233 654 €)

Équipements sportifs

Construction d'une salle des sports à Châteauneuf-sur-Isère (183 813 €)

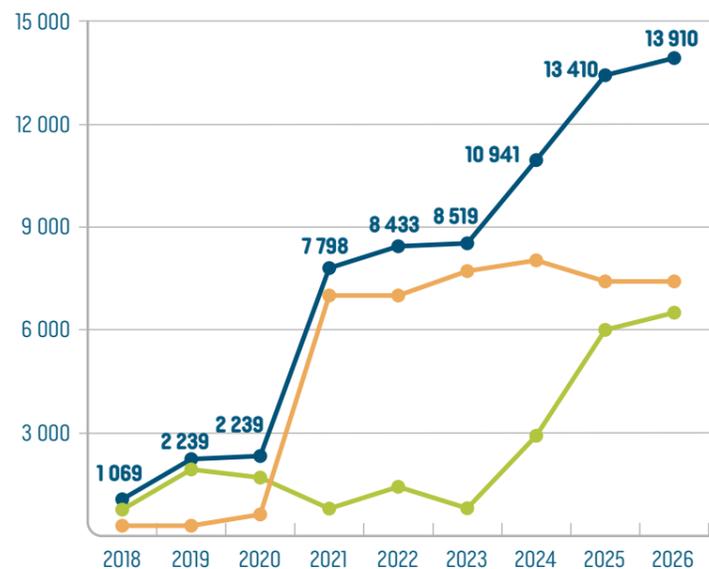
Rénovation du centre de la commune

Saint-Paul-lès-Romans (73 831 €)

Mobilité douce

Voie douce du Valentin à Bourg-lès-Valence (58 491 €)

Aide annuelle aux communes



— Soutien à l'autofinancement — Soutien aux projets — Cumul

Le volume des aides accordées aux communes par l'Agglo augmente progressivement à mesure de l'avancée du mandat.

LA MUTUALISATION FAIT LA FORCE !

» En regroupant nos moyens et nos compétences au sein de l'agglomération, nous réalisons des économies d'échelle significatives, mais développons également une expertise partagée que chaque commune ne pourrait acquérir seule.

» L'Agglo, via sa **cuisine centrale**, produit et livre les repas des écoles et des crèches de 16 communes, soit 823 253 repas servis en 2024 et une moyenne de 5 565 repas par jour. 31 % des repas servis sont, sur commande, **végétariens**. 28 % des achats de la cuisine centrale sont issus de **l'agriculture biologique (au-delà des 20% exigés par la Loi EGalim)**, et 16 % sont des denrées labellisées. Les **approvisionnements locaux** ont la part belle : 34 % proviennent de la Région Auvergne Rhône-Alpes-et 21 % de la Drôme.

» En 2024, l'Agglo a structuré son organisation des **espaces animaliers** avec une fourrière unique à Valence et 2 refuges. Après 10 mois de fonctionnement, les chiffres prouvent une activité soutenue : 1 397 interventions réalisées, 190 chiens et 638 chats transférés en refuge. **Une subvention exceptionnelle de 22 500 € en plus de la subvention de fonctionnement de 15 000 €** a été attribuée au refuge de Valence ainsi qu'un aide de 150 000 € entre 2025 et 2027 pour l'accompagner dans son futur déménagement (cf page 46). Concernant le refuge de Romans, l'Agglo y a mené pour **100 000 € de travaux d'aménagement** et attribue à l'association **une aide de 165 000 €** entre 2024 et 2026 pour la soutenir dans son évolution. Une enveloppe de 300 000 € est prévue en 2025 pour des travaux de modernisation des chenils.

» **Les Archives** de Valence Romans Agglo préservent la mémoire de notre territoire, du Moyen Âge à aujourd'hui. Ce patrimoine est accessible gratuitement et à tous. 14 communes adhèrent à ce service. Au total, **433 426 archives numérisées sont disponibles**.

» L'Agglo assure **le développement, la maintenance et la cybersécurité des systèmes informatiques** de 6 structures : Valence Romans Agglo, Villes et

CCAS de Valence et Romans et Caisse des Ecoles de Romans, soit 2 500 agents dont 1 500 équipés pour pouvoir **télétravailler (moins de déplacements)**. Elle coordonne également l'aménagement numérique du territoire (couverture par la fibre de 100% du territoire d'ici fin 2026) et l'informatisation de toutes les écoles (156 écoles - 1 600 tablettes / 800 vidéo projecteurs / 680 bornes wifi / 700 PC portables et 1300 PC fixes), **en veillant à reconditionner systématiquement le matériel et à privilégier la dématérialisation**.

» L'Agglo pilote une **Convention Territoriale Globale (CTG)** pour coordonner **l'action sociale du territoire**. Objectif : développer et structurer les actions en direction des familles. En 2024, elle a permis le renforcement du **dispositif France Services** (2^e labellisation) mais aussi des liens entre les différents partenaires (plus de 200 réunis lors des rencontres partenariales).

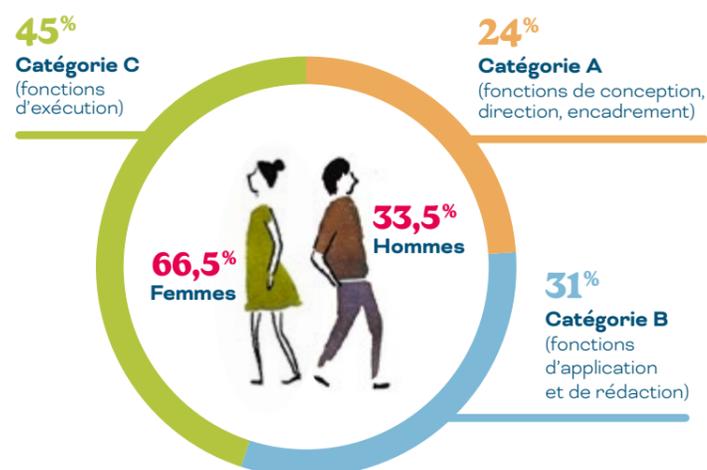
» **Communes de demain** : avec ce dispositif, l'Agglo accompagne les communes de moins de 3 500 habitants (comme Chateaudouble et Combovin) dans la réalisation de leurs **projets d'économie circulaire et de transition écologique**.

» L'Agglo gère et anime **4 aires d'accueil et 1 aire de grand passage pour les gens du voyage**. Elle remplit également, pour toutes les communes, une mission de médiation lors d'installation illicite. En 2024, l'«Espace de vie sociale», labellisé par la CAF, a permis de mettre en œuvre différentes actions et **projets sociaux et environnementaux**. L'opération « Aires en fête » a mobilisé les familles autour de **l'équilibre alimentaire, du fait maison et du tri des déchets**. **Des travaux de végétalisation ont été réalisés sur les aires**.

UNE AGGLO PLEINE DE RESSOURCES

Près de 1 700 agents au service du territoire

L'Agglo, c'est 1 698 agents dont 68 % d'agents titulaires (c'est-à-dire ayant réussi le concours de la fonction publique).



RÉPARTITION DES EFFECTIFS

51,3 % >	4,9 % >
Cohésion sociale et culture, dont petite enfance	Cadre de vie
13,5 % >	3,65 % >
Administration générale, dont informatique	Déchets
8 % >	3,8 % >
Direction Générale	Attractivité, transitions et aménagements, (droits des sols)
7 % >	1,5 % >
Assainissement et Gemapi	Restauration collective
6,3 % >	
Régie eau potable	

Nos achats soutiennent l'économie locale et nos emplois

- Pour son fonctionnement et ses investissements, en 2024, l'Agglo a conclu **plus de 400 marchés avec des fournisseurs** pour un total de 87 M€ dont 61 % ont profité aux entreprises régionales, atteignant même 82 % pour les marchés de travaux. De plus, l'Agglo a mis en place des mesures concrètes (avances à 30 %, simplification des dossiers) afin de faciliter l'accès des PME locales aux marchés publics, avec un impact direct sur **le développement économique du territoire**.
- Afin de **soutenir l'emploi local**, pour certaines prestations, l'Agglo impose aux fournisseurs d'employer des personnes en **insertion professionnelle**. L'année 2024 a été marquée par un bond de 32 % de ces heures d'insertion, atteignant 31 502 h. Cette démarche, ciblant particulièrement les jeunes (44 %), les femmes (13 %) et les seniors (18 %), a permis à 69 % des 71 bénéficiaires d'accéder à un emploi ou une formation.
- Avec le déploiement du **Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables**, l'Agglo transforme chaque euro qu'elle dépense en **levier de développement durable** pour notre territoire. Ainsi en 2024, **46 % des marchés ont intégré des obligations environnementales** (+13 % par rapport à 2023), illustrant l'engagement de la collectivité dans la lutte contre le changement climatique.

Des experts pour défendre et valoriser nos biens communs

- En 2024, l'**unité Affaires Juridiques** a délivré 231 conseils juridiques dans des domaines aussi variés que l'urbanisme, les ressources humaines ou le droit pénal. Point d'orgue de l'année : une victoire majeure devant le Conseil d'État dans un contentieux datant de 2016 concernant le site de Latour Maubourg. La majorité des contentieux sont gérés en interne permettant d'importantes économies pour la collectivité.
- Cheville ouvrière des projets d'aménagement, **le Service Foncier** a géré 462 dossiers en 2024. Parmi les opérations emblématiques : l'achat du bâtiment Fanal à Romans pour la nouvelle médiathèque, du terrain pour la future cuisine centrale, ou encore les nombreuses acquisitions pour le projet de réaménagement de la Joyeuse.
- Face à un **marché de l'assurance** de plus en plus tendu, l'unité Assurances a mené un vrai bras de fer avec les assureurs en 2024, permettant d'économiser plusieurs centaines de milliers d'euros et d'obtenir la garantie de non-résiliation des contrats pour 2025. Avec plus de 20 contrats gérés pour un budget de près de 2 M€, l'équipe a traité 1 059 dossiers de sinistres. Une action quotidienne essentielle pour préserver les finances de la collectivité.
- **L'unité Assemblées** offre une expertise, un conseil et un accompagnement juridique aux directions opérationnelles, contribuant ainsi à la sécurisation des actes et procédures de la collectivité. En 2024, elle a assuré le suivi de 5 Conseils communautaires, 5 Bureaux et Conférences des Maires, 227 délibérations, 888 décisions générales et 230 arrêtés.

Un numérique accessible et écologique

L'Agglo a mis en ligne, en décembre 2024, **un nouveau site internet** avec deux objectifs principaux : réduire son impact environnemental grâce à son écoconception (pages allégées, images compressées, design sobre) et assurer l'accessibilité pour tous les habitants (textes clairs, navigation intuitive, contrastes adaptés). Un audit d'accessibilité est prévu en 2025.

Nos bâtiments et équipements affichent de bonnes performances écologiques

- En 2024, nos bâtiments ont présenté de bons résultats : -8,3 % de consommation énergétique (29,6 millions kWh) et -4,7 % d'émissions de CO₂ (4,7 millions kg) par rapport à 2023. Un schéma directeur énergétique a été finalisé pour répondre aux exigences de la loi ELAN, avec 500 000 € investis dans des actions d'amélioration énergétique. **La consommation énergétique a diminué de 21,6 % depuis 2022**, démontrant l'efficacité de la stratégie sur le long terme.
- Plusieurs chantiers majeurs ont démarré en 2024, intégrant systématiquement la **charte chantiers verts** : la médiathèque Simone de Beauvoir à Romans, la rénovation de la piscine de Bourg-lès-Valence, et la réfection de la toile de l'ESAD. Dès 2025, des études photovoltaïques seront lancées sur 9 sites stratégiques pour renforcer l'autonomie énergétique du patrimoine.
- **La flotte de véhicules de l'Agglo continue sa transformation** avec un taux de renouvellement en véhicules électriques de 44 % (contre 33 % en 2023), dépassant largement l'obligation légale de 30 %. Un investissement de 212 193 € complété par l'acquisition de 5 nouveaux vélos électriques.

PROJETS ET PERSPECTIVES



Tous les nouveaux projets de l'Agglo intègrent une dimension environnementale.



Valence Romans Agglo entreprend de 2024 à 2027 une **rénovation majeure de la médiathèque Simone de Beauvoir à Romans**, pour un montant total de 19,3 M€, avec des participations de l'État (5,5 M€), de la Région (2,9 M€) et du Département (441 000 €). Ce projet ambitieux vise à créer une médiathèque nouvelle génération plus spacieuse et fonctionnelle ainsi qu'un nouvel espace dédié aux jeunes de 11 à 30 ans avec le PIJ, et un point France Services.



En 2025, **l'Agglo rénove le Train Théâtre** à Portes-lès-Valence pour un investissement total de 3,2 M d'€. Le projet vise l'amélioration énergétique (réduction de 47,3% de la consommation), la modernisation des espaces (amélioration de l'accessibilité) et s'achèvera en 2026. Pendant les travaux, les activités culturelles seront maintenues « hors les murs ». Un second volet d'aménagement des abords est prévu pour 2027.

Les 3 sites dédiés aux **espaces animaliers vont bénéficier d'investissements conséquents** : la fourrière unique de Valence va être reconstruite ; un nouveau refuge St Roch, intégralement financé par du mécénat (la Fondation BIRD) verra le jour en 2025 à Étoile-sur-Rhône pour le bassin Valentinois (6 M d'€ d'investissement) et, pour le bassin romains, un nouveau refuge est également prévu (des études sont en cours sur le bassin romains).

Un nouvel espace événementiel verra le jour en entrée de ville de Romans pour accueillir l'édition 2025 de la Foire du Dauphiné en septembre, puis différents types d'événements. L'Agglo consacre 7 M d'€ à la 1^{re} phase d'aménagement des 4,7 hectares concernés. La gestion sera assurée, dès octobre 2025, par Valence Romans Tourisme. Le projet intègre une forte dimension environnementale avec une gestion complète des eaux pluviales par infiltration ; des espaces végétalisés et des plantations d'arbres.

Une nouvelle cuisine centrale à l'horizon 2029. À cet effet, l'Agglo a acquis en 2024 un terrain rue Astier à Valence. L'objectif est de regrouper sur un même site l'ensemble des services de fabrication de repas scolaires et petite enfance, actuellement répartis sur 3 sites et, de fait, de réaménager les locaux, libérés, des crèches des Balives et de Ravel à Valence.

Le leader français du cloud computing Sesterce a annoncé en février 2025 **l'implantation d'un supercalculateur nouvelle génération** sur le parc d'activités Rovaltain, représentant un investissement majeur de 450 M€ (première tranche). Équipé de 40 000 GPUs et bénéficiant des dernières innovations en matière d'efficacité énergétique, il sera implanté en partenariat avec l'Institut Mérieux sur le site Ecotox, créant plusieurs centaines d'emplois qualifiés et renforçant considérablement la position du territoire comme pôle d'excellence pour l'industrie et l'innovation. Il devrait ouvrir avant fin 2026.

L'autoroute A7 dans sa traversée de Valence et Bourg-lès-Valence fera l'objet d'un **aménagement majeur** de 32 M€ entre 2025 et 2028, fruit de 14 ans de concertation. Ce projet vise à réduire les nuisances sonores par 2 grâce à l'installation d'écrans acoustiques, à améliorer les mobilités douces par le réaménagement et la création de franchissements sécurisés pour piétons et cyclistes, et à valoriser les bords du Rhône. Financé principalement par Vinci Autoroutes (71,25 %), avec la participation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département et de Valence Romans Agglo, ce projet transformera durablement le cadre de vie des habitants.



L'Agglo entreprend la **rénovation globale de la piscine de Bourg-lès-Valence** pour un budget de 5 M€. Elle rouvrira à l'été 2026 avec une vocation exclusivement estivale. Le projet comprend la transformation du bassin extérieur, la création d'une aire de jeux d'eau et le remplacement des installations techniques pour optimiser les consommations énergétiques et d'eau. Au total, 960 m² seront réhabilités, 1 140 m² rénovés et 1 200 m² de toiture refaits, avec pour objectif d'améliorer l'offre récréative tout en réduisant l'impact environnemental.

Initialement prévu pour accueillir 600 élèves, la **Maison de la Musique et de la Danse du Conservatoire de Valence** en accueille actuellement plus du double. Des travaux de rénovation et d'extension sont prévus afin d'améliorer l'accueil des élèves et de l'association Jazz Action Valence, de créer un véritable pôle danse et d'ouvrir une classe d'art dramatique, d'intégrer les Locaux Rock (pôle de musique actuelle) et de viser ainsi un classement en Conservatoire à Rayonnement Régional.



Valence Romans Agglo lance un important projet d'**extension et de mise à niveau de la station d'épuration de Romans-sur-Isère**. Ce chantier d'envergure, estimé à 45 M€, permettra d'ici 2029 d'augmenter la capacité de traitement pour limiter les rejets à l'Isère en temps de pluie, avec notamment la construction d'un bassin d'orage de 7 000 m³. Le projet intègre également une dimension environnementale forte avec l'installation de centrales solaires et des aménagements paysagers.



1 place Jacques Brel - 26000 Valence
04 75 81 30 30 • communication@valenceromansagglo.fr
valenceromansagglo.fr f in

